

REPUBLIQUE DU TCHAD  
CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION  
PRESIDENCE DU CONSEIL  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE  
ET DE LA DECENTRALISATION ET DE LA BONNE  
GOUVERNANCE  
PROVINCE DE WADI FIRA  
DEPARTEMENT DE DAR ALFAWAKI  
SOUS PREFECTURE DE GOURMAKA  
CANTONT GOURMAKA

UNITE – TRAVAIL – PROGRES



*Plan de développement local (PDL) du canton Gourmaka*  
*Période 2022-2026*



Elaboré par la population du canton Gourmaka  
Avec l'appui technique de l'ONG BCI et  
Financier par le Programme  
Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN 11<sup>ème</sup> FED)

**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GOURMAKA**

**Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Alfawaki**


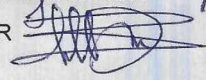
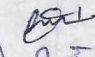
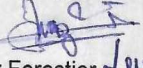
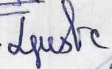

Session de validation du PDL du canton de : **Gourmaka**

En date de **31/ 07 / 2022**


La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le **31/ 07 / 2022**

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par : **le président du CDA**

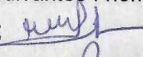
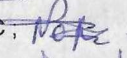



Pour les services techniques : nom et fonction

1. Djebe Nadengar, Secrétaire général du département Président du CDA 
2. Loukaram Ezechiel Dorkom , Chef sous-secteur ANADER 
3. Abdoullaye Mahamat Daoud, IDEN 
4. Khatir Moussa, Secteur d'élevage 
5. Djekalé Ngarhoondé, Chef secteur Forestier 
6. Moustapha Ahamat, Infirmier représentant MCD 
7. Mahamat Atteib Mahamat, superviseur ONG APDS représentant société Civil

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Bahar Abokora Daoud, Vice-Président CDA Représentant des producteurs 

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton Gourmaka représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Makine Hissein Ismail, Conseiller ADC ; 
2. Yakhoub Mahamt Hissein, Secrétaire ADC ; 
3. Youssouf Mahamat Adam, président ADC ; 
4. Fouda Mhamoud, Chargée de Matériels ADC ; 
5. Halimé Issa Zakaria, Trésorière ADC. 

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : Gourmaka

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de : **14/ 20** et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton est : Gourmaka

Très satisfaisant (note globale > à 16/20) :

Satisfaisant (note globale < à 16/20 et > à 12/20) : **X**

Moyennement satisfaisant (note globale = à 12 /20 et > à 10/20) :

Insuffisant (non satisfaisant) ; (note globale = ou < à 10 /20)




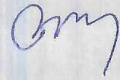






**Décision du CDA de Dar Alfawaki : validation sans réserves**

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement, sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton **Gourmaka** en sa session le **31 / 07 / 2022**.

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus.

**Pour Le CDA**

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

1. Djebe Nadengar, Président du CDA 
2. Bahar Abokora Daoud, Vice-Président CDA Représentant des producteurs 
3. Loukaram Ezechiel Dorkom , Chef sous-secteur ANADER 
4. Abdoullaye Mahamat Daoud, IDEN 
5. Khatir Moussa, Secteur d'élevage 
6. Djekalé Ngarhoondé, Chef secteur Forestier 
7. Moustapha Ahamat, Infirmier représentant MCD 
8. Mahamat Atteib Mahamat, superviseur ONG APDS représentant société Civil 



**Ampliatiions :**

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
- Structure d'appui

## **Table des matières**

I-	INTRODUCTION .....	8
II-	CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PLANT .....	8
III-	METHODOLOGIE ET DEMARCHE D'ACTUALISATION .....	9
	3.1-METHODOLOGIE ET DEROULEMENT .....	9
IV-	GENERALITES PHYSIQUES DU CANTON.....	11
	4.1-PRESENTATION GEAGRAPHIQUE .....	11
	4.2-Characteristic physique du canton .....	11
	Carte de localisation du canton Gourmaka dans le département Dar Alfawaki .....	11
	4.2.1-Le Relief .....	11
	Carte Localisation du canton .....	12
	4.2.2-Le Climat.....	12
	4.3-L'hydrographie.....	13
	4.4- Les ressources naturelles.....	14
	4.4.1-Le sol.....	14
	4.4.2-La Végétation et flores.....	14
	Carte d'occupation de sol .....	15
	4.4.3-La faune.....	15
V-	MILIEU HUMAINE.....	16
	5.1-HISTORIQUE DU CANTON .....	16
	5.2-Characteristic Démographiques.....	16
	5.3-ORGANISATION SOCIALE, POLITIQUE ET CULTURELLE .....	17
	5.4-Organisation Modernes.....	17
VI-	LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES.....	18
	6.1-Infrastructures socioéducatives .....	18
	6.2-INFRASTRUCTURES SOCIO-SANITAIRES .....	19
	6.3-INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES.....	19
	6.4-INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ET HYDRO-AGRIQUES .....	19
	CARTE D'INFRASTRUCTURES .....	20
	6.5-LES INTERVENANTS DANS LE CANTON.....	20
VII-	ACTIVITES ECONOMIQUES.....	21
	7.1-Agriculture .....	21
	7.2-Élevage.....	22
	7.3-Commerce.....	22
	7.4-Artisanat .....	23
VIII-	Tableau 10 : synthèse d'analyse des problèmes des groupes des villages du canton Gourmaka .....	24

### **PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GOURMAKA**

Domaine : Agriculture-Elevage.....	24
Domaine : Environnement et gestion des ressources .....	26
Domaine : Education, Jeunesse, Culture et Sport.....	27
Domaine : Santé, Eau et Assainissement .....	29
Domaine : Action sociale et genre .....	31
Domaine : Economie.....	32
Domaine : Gouvernance, paix et sécurité.....	33
IX- SOMMAIRES DES GRANDS AXES DES DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES	
34	
X- Tableau 12 : priorisations des projets du canton Gourmaka.....	35
Tableau 13 : Coût global du PDL.....	39
XI- MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE PROGRAMME	
D’ACTION.....	40
• Mécanisme de la mise en œuvre des actions .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
• Rôles et responsabilité des principaux acteurs : .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
• Stratégie de pilotage et de suivi du programme .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
• Stratégie de suivi .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
XII- PROGRAMME ANNUEL DES PROJETS .....	45
Tableau 14 : Planning des activités annuelles .....	45
CONCLUSION .....	47
ANNEXES .....	48
PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE LACEMENT DU PROCESSUS	
D’ACTUALISATION DU PDL.....	49
Procès-verbal de l’Assemblée Générale de structuration de l’ADC.....	50
PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE DIGNOSTIC PARTICIPATIVE	
CANTONAL (DPC) .....	51
PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DES PRIORISATIONS DES	
PROJETS.....	52
PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE CANTONALE DE VALIDATION DE PDL DU	
CANTON GOURMAKA. ....	53

## Liste des abréviations

<b>Sigle</b>	<b>Signification</b>
ADC	Association de développement cantonal
AEP	Adduction d'eau potable
AG	Assemblée générale
AGR	Activités génératrices de revenus
ANADER	Agence nationale pour le développement rural
APE	Association des parents d'élèves
APRODIF	Association pour la Promotion du développement intégré et de la formation
ATPDI	Association tchadienne pour le développement intégré
AUE	Association des usagers de l'eau
PUI	Première urgence international
BCI	Bureau consult International
CARE	Cooperative for assistance and relief everywhere
CCD	Comité cantonal de développement
CDA	Comité départemental d'action
CEG	Collège d'enseignement général
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols
CGPE	Comité de gestion des points d'eau
CLA	Comité local d'action
COSAN/COGES	Comité de gestion de centre de santé
CPA	Comité provincial d'action
CPN	Consultation prénatale
CRPDL	Comité de rédaction du plan de développement local
CT	Commission thématique
CTD	Collectivité territoriale décentralisée
DPC	Diagnostic participatif cantonal
F	Fille
G	Garçon
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IPEP	Inspection pédagogique d'éducation primaire
ITK	Itinéraires techniques des cultures
MAE	Mini adduction d'eau
ml	mètre linéaire
ONG	Organisation non gouvernementale
OVD	Organisation villageoise de développement
PADL/GRN	Programme d'appui au développement local/Gestion des ressources naturelles
PAM	Programme alimentaire mondial
PAT	Plan annuel de travail

<b>Sigle</b>	<b>Signification</b>
PDL	Plan de développement local
PDR/WF	Programme de développement rural/Wadi Fira
PMH	Pompe à motricité humaine
PRODABO	Programme de développement rural décentralisé d'Assoungaha, Biltine, et Ouara
REVANCHE	Résilience et adaptation aux variabilités climatiques pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Tchad
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance
UPH	Unité de production hydraulique
OSC	Organisation des sociétés civiles

## I- INTRODUCTION

---

La planification locale s'efforce de parvenir à des objectifs en répondant à quelques questions simples : Pourquoi s'organiser ? Quels objectifs ? Comment s'y prendre ? Avec quels moyens ? Et Avec quels partenaires ? C'est un processus tout au long duquel la communauté à travers ses structures de pilotage identifie les problèmes qui freinent le développement du canton et propose des solutions en tenant compte des potentialités et atouts locales disponibles.

Le PDL est un document cadre élaborer par l'ensemble de la communauté dans lequel son définit les projets d'avenir pouvant contribuer au développement du canton. Il permet aux différents intervenants d'accompagner cette volonté de la communauté dans le développement de leur localité.

Le canton Gourmaka dispose d'un PDL élaboré en 2014 dans le cadre du Programme PADL/GRN et actualisé en 2018 par le projet REVANCHE.

Pour l'accompagner dans ce processus, la population du canton en leur tête le chef de canton, a sollicité son actualisation à travers le consortium BCI – ALTAKHADOUM afin de prendre en compte les nouvelles problématiques. C'est ainsi que la population a été appuyée à l'actualisation de son PDL avec implication de toutes les communautés du canton en vue d'améliorer leurs conditions socioéconomiques.

## II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PLANT

---

Le Tchad a inscrit la décentralisation dans sa politique de développement comme outil de responsabilisation des communautés locales depuis la conférence nationale souveraine de 1993. Cette volonté affirmée de l'Etat, s'est traduite par l'adoption de la constitution de Mars 1996 révisée par la loi constitutionnelle N°008/PR/2005 du 15 juillet 2005 en son Titre XII consacré aux collectivités territoriales décentralisées. Aux termes de cette Constitution, il est institué quatre niveaux CTD qui sont les provinces, les Départements, les communes et les communautés rurales. Le processus de décentralisation en cours, s'inscrit dans la perspective d'une participation active de la population à la mise en place des associations de développement des cantons (ADC) et à l'élaboration ou à l'actualisation de plans de développement local. Plusieurs projets et programmes de développement sont mis en œuvre pour accompagner ce processus de décentralisation avec le concours de nombreux partenaires au développement qui appuient le Tchad. C'est ainsi que le projet résilience et adaptation aux variabilités climatiques pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Tchad « REVANCHE » a fait la dernière actualisation en 2018 et qui est arrivé à terme. Au cours de cette 3<sup>ème</sup> actualisation, les résultats obtenus ont été jugés globalement peu satisfaisants. C'est ainsi que l'union européen à travers son programme sécurité alimentaire et nutritionnel (SAN 11<sup>ème</sup> FED) a donné un appui technique et financier pour la mise en place des structures et outils de développement en vue de réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie de la population.

Le but est de mettre à la disposition du canton, un cadre de référence pour les actions à entreprendre en vue d'une relance économique et une amélioration significative des conditions socioéconomiques et créer une synergie d'interventions en matière de développement.



#### 3.1-METHODOLOGIE ET DEROULEMENT

L'actualisation du PDL du canton **Gourmaka** est faite selon l'approche participative inspirée du Guide harmonisé d'élaboration du PDL adopté par le gouvernement en 2013. Elle est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales sont résumées ci – après :

- ⇒ Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales. Elle a consisté à informer la population du canton et les organisations de base sur l'objectif, les avantages et l'intérêt de se restructurer et de réviser leur PDL arrivé à échéance. Aussi, au cours de cette étape, les activités ainsi que les conditions d'appui du SAN ont été présentées à ces autorités. Cette étape a été réalisée **06/05/2020 à Biltine** à Biltine chef – lieu de la province de Wadi Fira, à **Amzoer chef-lieu du département et Gourmaka**.
- ⇒ C'est également pendant cette étape qu'a été réalisé le diagnostic institutionnel avec quelques membres de l'ancienne structure qui a piloté le processus d'élaboration du 1<sup>er</sup> PDL du canton
- ⇒ Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages du canton Les membres de l'ancienne structure présents à la réunion de prise de contact avec le chef de canton ont sillonné tous les villages pour relayer l'information et sensibiliser les chefs de villages et les organisations de base villageoises pour le lancement du processus d'actualisation du PDL. C'est pendant cette campagne que furent mises en place des organisations villageoises de développement dont sont issus les délégués villageois qui vont représenter les villages aux différents ateliers cantonaux. Cette campagne a été réalisée **du 01 au 04/06/2021 à Gourmaka chef-lieu du canton** et dans tous les villages du canton.
- ⇒ Le processus d'actualisation du PDL a été précédé par une réunion **de concertation et d'auto-évaluation** de la mise en œuvre de l'ancien PDL. Cette séance d'auto-évaluation de PDL du canton a été organisée avec les membres de l'ADC pour voir le progrès réalisé dans la mise en œuvre du PDL afin de mesurer leur dynamisme. Tenue **le 05/06/2021 à Gourmaka**, l'auto-évaluation s'est focalisée sur les points suivants : fonctionnement de l'ADC, les rôles de l'ADC dans la mise en œuvre du PDL, les fréquences des réunions des membres du bureau de l'ADC, les projets réalisés pendant la mise en œuvre du PDL et les bailleurs ayant financé ces projets. La question relative à la mobilisation des ressources, les forces et faiblesses de l'ADC, les difficultés rencontrées et les perspectives n'ont été abordé également. Les résultats de ces discussions ont été restitués aux participants par les membres de l'ADC lors de l'AG de lancement du processus d'actualisation du PDL pour permettre à l'assemblée d'apprécier le progrès réalisé et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PDL.
- ⇒ Atelier cantonal de lancement du processus d'actualisation du PDL a été organisé le **08/06/2021 à Gourmaka chef-lieu du canton**. Cet atelier a pour objectif la mise en place des différentes structures de pilotage, notamment l'ADC et de leur opérationnalité en vue de la réussite du processus d'actualisation du PDL. Il vise

#### ***PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GOURMAKA***

- également à rappeler les enjeux de la planification locale et le bien – fondé d’actualisation du PDL et marque le lancement officiel du processus. A cet effet l’assemblée à procéder à l’élection des différents membres de l’ADC/CCD conformément aux critères préalablement définis ainsi l’examen et l’adoption des projets, des statuts et du règlement intérieur. Lors de cet atelier les animateurs locaux ont été identifiés et deux (2) groupes de villages Gourmaka et Bara 1 ont été formés ainsi que l’établissement d’un calendrier du déroulement du processus d’actualisation.
- ⇒ Formation des membres de l’ADC, animateurs locaux et membres du CRPDL, 1<sup>ère</sup> session : En vue de renforcer les capacités des acteurs locaux, une session de formation sur le processus d’élaboration de PDL a été organisée du **17 au 18/06/2021 à Gourmaka**. Elle a regroupé les Animateurs locaux, les membres des ADC et le membre de CRPDL. L’objectif de cette formation est de : Promouvoir les compétences locales en planification du développement, d’acquérir les techniques d’animation en planification pour assurer le diagnostic participatif du PDL en prenant en compte les aspects environnementaux et l’implication des femmes dans le processus d’élaboration de PDL.
  - ⇒ Etude du milieu. L’étude du milieu a été réalisée par les animateurs du consortium en collaboration avec les animateurs locaux. Cette étape a été cumulée avec celle de la préparation de l’actualisation du diagnostic cantonal qui consiste à synthétiser et analyser les fiches de collecte des données sur le canton.
  - ⇒ Ce Diagnostic Participatif Cantonal par domaine a été d’abord réalisé au niveau des deux (2) groupes de villages le **22/06/2021** dans les chefs-lieux des groupes des villages. Au total 132 personnes 40 femmes y ont pris part. Les AG se sont déroulé le **22/06/2021 au village Gourmaka et Bara 1**.
  - ⇒ Ensuite un atelier de diagnostic participatif cantonal s’est tenu le **29/06/2021 à Gourmaka** en présence des services techniques déconcentrés de l’agriculture, de l’élevage, de l’environnement structuré autour du CDA de Dar Alfawaki. Cette étape consiste à amener la population à identifier et analyser les problèmes majeurs, à prendre conscience des atouts et des potentialités, dont elles disposent afin de définir les axes prioritaires pour le développement de leur canton. Cet atelier a été également un cadre pour la réalisation du schéma d’aménagement du territoire et la mise en place des membres des commissions thématiques composées de quatre membres
  - ⇒ Formation des animateurs en planification locale 2<sup>ème</sup> session. Cette étape a pour but principal de faire connaître aux animateurs locaux du canton et ceux du prestataire les étapes et les outils leur permettant d’accompagner le processus d’actualisation du PDL afin de s’en approprier le mieux. La formation s’est déroulée **du 01 au 02/07/2021**. **Au total, 21 participants dont 05 femmes** ont pris part à cette formation.
  - ⇒ Travaux en Commissions thématiques : La phase de planification a été dominée par les travaux en commissions thématiques (CT) mise en place lors de l’atelier de diagnostic participatif cantonal ayant regroupé les membres de CDA représentant les différents services techniques et représentants de la population. C’est l’étape où les membres de 7 commissions thématiques ont réalisé des discussions afin d’approfondir l’analyse des problèmes et les propositions des idées des projets en veillant à leur conformité avec les normes techniques et planifications existantes ainsi que de leur faisabilité technique et financière en mettant en exergue sur la mobilisation de leur

**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GOURMAKA**

contribution locale. Cette étape s'est déroulée **du 30 Juin au 05 Juillet 2021** dans les différentes grappes villages du canton.

- ⇒ Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL actualisé. En conformité avec les normes techniques et les planifications existantes, les projets retenus de manière consensuelle lors de l'atelier de formulation des projets ont été priorisés lors de cet atelier qui marque la fin du processus interne d'actualisation du PDL. L'atelier s'est déroulé le **06/07/2021 à Gourmaka** avec une participation de 116 personnes dont 48 femmes.
- ⇒ Rédaction de l'ébauche du PDL actualisé. Cette étape a été réalisée par les membres du CRPDL appuyés par les animateurs du consortium et qui a abouti à la rédaction de l'ébauche de PDL et qui s'est déroulé **du 19 Juillet au 23 Aout 2021 à Gourmaka**.
- ⇒ Adoption du PDL par la communauté cantonale au cours d'une assemblée générale tenue, **le 17/03/2022 à Gourmaka** et sanctionnée par un Procès - verbal

#### IV- GENERALITES PHYSIQUES DU CANTON

---

##### 4.1-PRESENTATION GEAGRAPHIQUE

Le canton Gourmaka dépend de la sous-préfecture de Gourmaka, département de Dar Alfawaki, Province de Wadi-Fira. Il est situé à 27 km au Sud-est de la Ville de Biltine entre le 14° et 31° de longitude Nord et le 21° de l'altitude Est. Il est limité à l'Est par le canton OMOL, au Nord par le canton Mimi-Hadjar, au Sud par le Canton Aboucharib I et à l'Ouest par le canton Ouled-Djama.

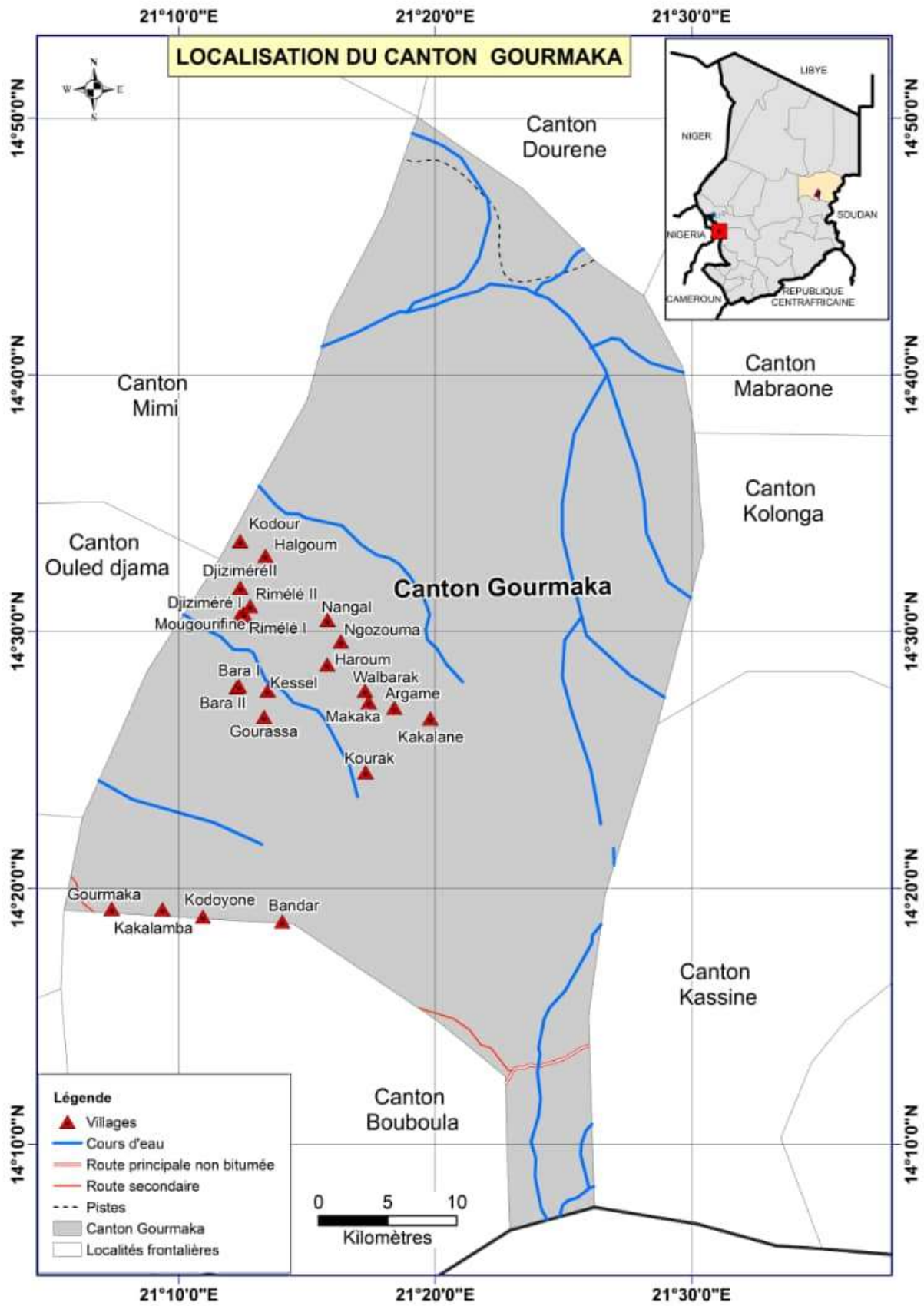
##### 4.2-CARACTERISTIQUE PHYSIQUE DU CANTON

###### 4.2.1-LE RELIEF

Le canton Gourmaka présente un relief très accidenté marqué par la présence de nombreux massifs montagneux qui s'étendent sur une partie importante du territoire cantonal. Les plus imposants de ces massifs sont :

- Kourga (Gourmaka) ;
- Kabrassa et Toudouwa de Halgoum ;
- Hadjar Gouddé (Nangal) ;
- Silmil (Kourrak).

# CARTE LOCALISATION DU CANTON



## PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GOURMAKA

#### 4.2.2-LE CLIMAT

Le canton Gourmaka fait partie du climat sahélien, il est aussi sous l'influence de deux vents dominants à savoir :

- L'harmattan ;
- La mousson.

Le harmattan est un vent sec du secteur Nord-Est vers le Sud-Ouest, qui souffle de novembre en mars et soulève de la poussière et du sable tout en desséchant considérablement la nature. Par contre, la mousson est un vent Est du secteur Sud-Ouest vers le Nord-Est, qui souffle de mai en septembre en apportant des nuages chargés d'humidité. Le canton est sous l'influence du climat intertropical avec une longue saison sèche qui s'étale sur une période de neuf (9) mois allant d'octobre à juin. La saison des pluies quant à elle commence de juillet et ne dure que deux(2) à trois(3) mois. La pluviométrie annuelle est comprise entre 250 et 500mm. Les températures varient en fonction de la période (froide des saisons pluvieuses et sèches). Elle est comprise entre 16°C et 35°C et quelques fois elle atteint des valeurs extrêmes au-dessus de 45°C.

L'analyse des données sur six (6) années entre 2015 et 2020 montre que le nombre moyen de jours pluvieux est de 37.66 jours (min=29, max=45 pour cette période) avec un cumul annuel moyen de 512.18 mm (min=402 et max=584 pour cette période). L'année 2020 a enregistré 584 mm en 39 jours de pluies.

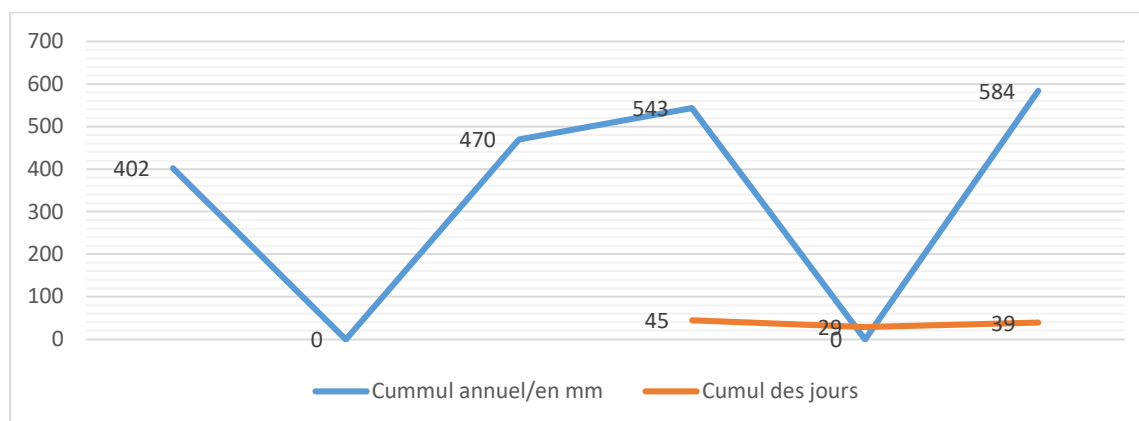


Figure 3 : Données pluviométriques de la station d'Amzoer (Source : ANADER 2020)

#### 4.3-L'HYOGRAPHIE

En ce qui concerne l'hydrographie, la position du canton Gourmaka présente des cuvettes, par conséquent, les bassins ne sont pas dénommés mais il est traversé par des ouadis importants à savoir : ouadi liguina ; ouadi arkaban ; ouadi bayba ; ouadi koulkate ; ouadi ninirma ; ouadi kabbé ouadi guirwalé.

Ces ouadis sont temporaires et ne coulent qu'en saison pluvieuse. Mais ils ont des nappes phréatiques plus ou moins proche qui sont utilisées pendant la saison sèche pour l'abreuvement des animaux. Les points d'eau à usage domestique sont tous traditionnels réalisés par la population. Il y a aussi des mares qui ne durent que deux à trois mois.

## 4.4- LES RESSOURCES NATURELLES

### 4.4.1-LE SOL

Le sol du canton présente des aspects variés. On distingue :

- Les zones des collines et de montagnes dans la quasi-totalité du canton limite les activités agricoles mais favorables à l'élevage ;
- Les zones de terres sablo- limoneux fertiles localisées au Nord-est du canton. Favorables aux cultures du mil, des arachides, du sésame, et du haricot.
- Les terres des ouadis, de types alluvionnaires, de couleur noire très fertiles souvent convoitées à cause de leurs richesses et dont les superficies sont limitées. Elles sont les domaines de culture de contre-saison (Ail, oignon, tomate, pomme de terre) pratiquée par la population pour combler le faible rendement agricole devenu quotidien dans la zone.
- Les montagnes sont couvertes en saison de pluie par des touffes d'herbes qui constituent un véritable stock de nourriture pour les animaux.

Les contraintes majeures du canton sont entre autres l'érosion des terres favorables aux cultures, perte de terres fertiles et des espaces cultivables dans la plus grande partie de la zone.

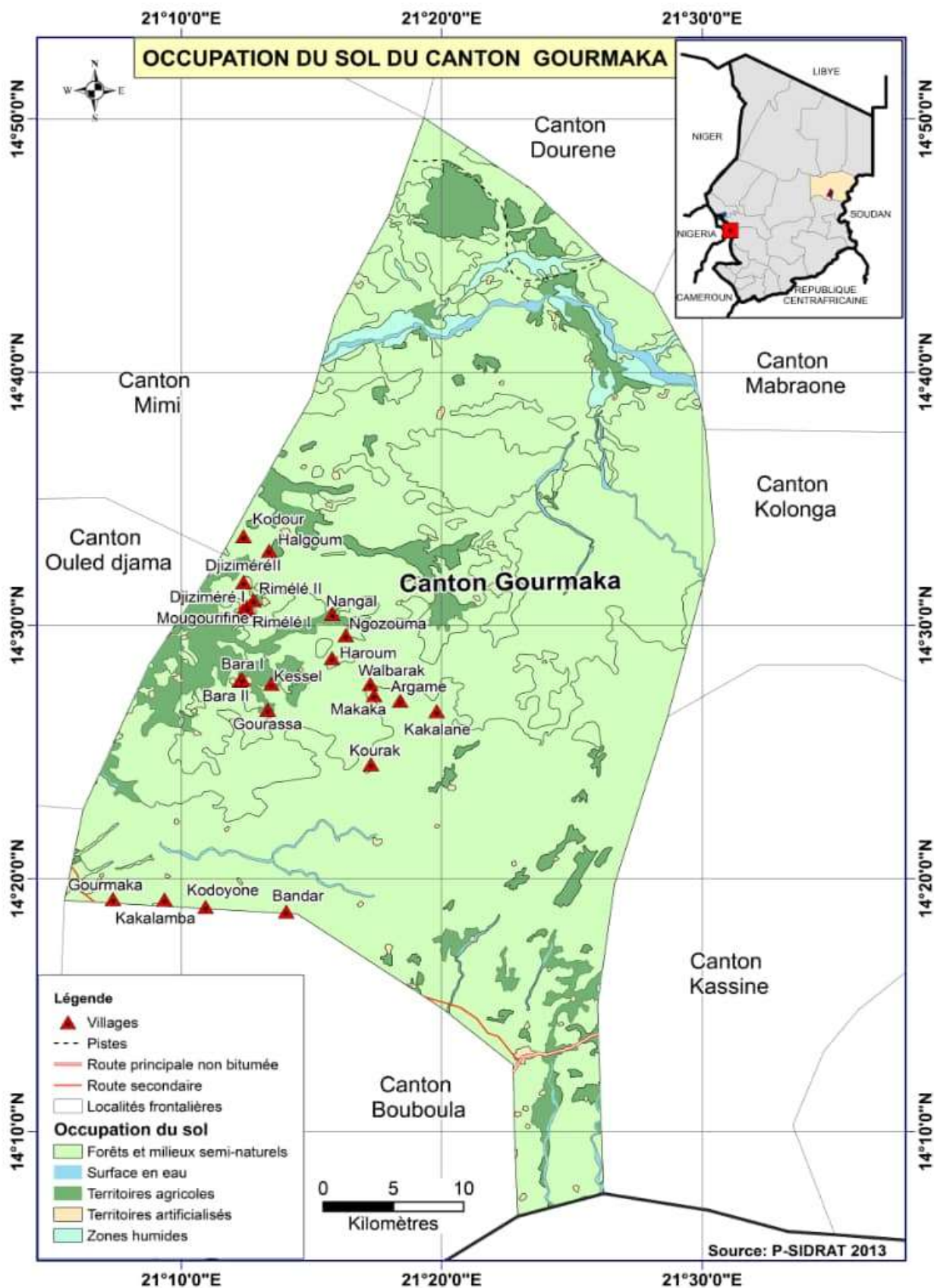
### 4.4.2-LA VEGETATION ET FLORES

La végétation du canton est caractérisée par une savane arbustive. Les arbres et arbustes naturellement dominant dans la zone sont les suivants : *Acacia nilotica*, *Acacia sénégale*, *Acacia seyal*, *Acacia ataxacantha*, *Acacia radiana*, *Boscia senegalensis*, *Balanites aegyptiaca*, *Combretum glutinosum*, *Capparis decidua*, *Dichrostachys cinerea*, *Dalbergia melanixylon*, *Grewia mollis*, *Grewia vilosa*, *Guiera sénégale*, *Piliostigma reticulatum*, *Cordia sinensis*, *Merua crassifolia*, *Sclérocaria birrea*.

Pour les herbacées, on y trouve le *Cymbopogon schoenanthus*, *Tribulus terrestris*, *Panicum laetum*, *Cyperus tremulus*, *Aristida sp*, *Brachiaria deflexa*, *Eragrostis pilosa*, *Cenchrus biflorus*, *Pennicium sp* et *Sporobolus morilus*.

Le canton à une végétation clairsemée parfois par des poches vides qui montre une régression de la flore dont certaines espèces sont en voie de disparition. Alors on assiste à une modification du paysage naturel. En général, on constate une dégradation importante du couvert végétal dont les causes principales sont les actions anthropiques, notamment la coupe abusive de bois, et l'érosion qui constituent des menaces sérieuses pour l'environnement. Bien que la régénération naturelle est fortement présente ; certaines espèces d'arbres sont en voie de disparition c'est le cas de : *Anogeissus leocarpus*, *Tamarindus indica*, *Steropermum kunthianum*, *Terminalia avicinoïdes*, *Terminalia macroptera* et *Crateva religiosa*.

# CARTE D'OCCUPATION DE SOL



## PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GOURMAKA

#### 4.4.3-LA FAUNE

Autrefois la faune est abondante et caractérisée par la présence des gazelles, des hyènes, des phacochères, des chacals, des genettes, des porc-épics, des oryctéropes, des pangolins. En effet, les analyses au niveau du canton montrent que la majorité des animaux sauvages telles que le lion, la girafe, l'éléphant, l'autruche et le guépard vivants à l'époque dans la zone ont disparu à cause de la sécheresse, de la guerre, du braconnage et de la coupe abusive de bois qui ont provoqué la destruction de leur habitat naturel. De nos jours on y rencontre que les petites espèces d'animaux et d'oiseaux telles que : les lièvres, les renards, les civettes, les cynocéphales et autres singes, les serpents, les rongeurs, les pintades, les outardes, les aigrettes, les sauvagines etc

### V- MILIEU HUMAINE

---

#### 5.1-HISTORIQUE DU CANTON

L'origine de la population du canton Gourmaka remonte au 17<sup>ème</sup> siècle, elle est venue de l'Est. Il fait partie intégrante du royaume d'Ouaddaï. La création du Canton Gourmaka date du **10/08/2006** par décret N°870/PR/PM/MAT portant création du canton Gourmaka dans la sous-préfecture d'Amzoer, Département de Biltine, province de Wadi-Fira avec comme premier chef de canton Monsieur Adoum Yacoub.

**Tableau 1 : liste de succession des chefs traditionnelles**

N°	Nom du chef de Canton	Année de règne
01	Adoum Yakhoub	15/04/2012
02	Ahmat Adoum Yakhoub	12/11/2017 à nos jours

#### 5.2-CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Le canton Gourmaka est majoritairement peuplé des Aboucharib qui cohabitent avec les Ouaddaïens, les Arabes et les Gouranes

On dénombre dans le canton Gourmaka **19** villages. D'après les chiffres avancés par les chefs de villages, il y a **5 290** ménages pour une population totale estimée à **16 214** habitants soit en moyenne 06 personnes/ménages. Le nombre d'enfants dont l'âge varie de 5 à 16 ans est de **5 603** avec **2 496** garçons et **3 188** filles. (Source : population, 2021).

**Tableau 2 : récapitulative des nombres de la population du canton par village**

N°	Nom du village	Nombre de ménage	Nombre de population			Nombre d'enfants en âge scolaire		
			Homme	Femme	Total	Garçon	Fille	Total
01	Gourmaka	2 375	3 293	4 702	7 995	1 097	1 277	2384
02	Gourassa	176	173	218	391	46	57	103
03	Kodoyone 1	159	87	213	300	57	79	136
04	Kodoyone 2	190	213	380	593	20	33	53
05	Kourak	233	312	375	687	152	178	230
06	Bandar Kafani	113	47	146	193	52	76	138
07	Bara 1	239	426	687	1113	125	217	342

**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GOURMAKA**



08	Bara 2	210	259	330	589	113	217	330
09	Makalane	99	97	164	261	55	77	132
10	Seraf Hassan	54	27	58	85	46	55	101
11	Kakalamba	175	160	217	377	52	67	118
12	Welbarak	72	95	113	208	27	35	62
13	Nazoma	82	113	165	278	25	33	58
14	Haroung	121	75	173	248	67	77	144
15	Kessel	57	47	95	142	37	46	83
16	Nangal	104	141	161	302	60	40	100
17	Kadour	350	431	736	1167	271	301	572
18	Tamada	40	72	129	201	40	70	110
19	Halgoun	333	317	556	873	100	150	250
<b>Total</b>		<b>5182</b>	<b>6385</b>	<b>9618</b>	<b>16003</b>	<b>2442</b>	<b>3085</b>	<b>5446</b>

### 5.3-ORGANISATION SOCIALE, POLITIQUE ET CULTURELLE

A l'instar des autres zones, dans chaque village se trouve un chef de village, assisté des notables et d'un warnang (représentant des jeunes) et d'une chouchié (représentante des femmes). Le chef de village qui règle des litiges entre les habitants et organise les pratiques traditionnelles est assisté en cas de besoin par l'imam de la mosquée. Les activités culturelles telles que les danses sont bien développées dans le canton. Ces sont des danses qui se déroulent en plein air, lors des fêtes, des mariages, des circoncisions ou d'autres événements heureux. Il existe aussi des danses dites « modernes » congolaises, soudanaises et tchadiennes que de nos jours sont plus aimés par les jeunes au détriment de la danse traditionnelles. Notons qu'il y a le respect mutuel entre les petits et les grands, les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux.

### 5.4-ORGANISATION MODERNES

Outre les organisations traditionnelles, les structures modernes sont représentées par **42** organisations paysannes à vocation agropastorale et dont 33 groupements mixtes, 9 groupements féminins, sont reconnues officiellement, hormis l'association de l'ADC. **(Cf. tableau en annexe)**. Toutes ces organisations sont l'œuvre des projets et programmes ayant intervenus dans la zones notamment le PRODABO ainsi que le service de l'ANADER qui joue un rôle non négligeable dans l'encadrement du monde rural. Cependant toutes ces organisations rencontrent des difficultés dans leur fonctionnement par l'insuffisance d'appui technique et organisationnel, l'insuffisance des moyens de production exposant les membres de ses organisations à une insécurité alimentaire précaire dont les causes sont multiples

Avec la structuration proposée dans le nouveau guide harmonisé d'élaboration de PDL, des nouvelles structures sont mises en place. C'est le cas de l'association de développement du canton (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus d'élaboration ou d'actualisation du PDL et dont le rôle est de :

- Coordonner la planification locale ;
- Appuyer les initiatives et projets issus du PDL ;
- Suivre les actions prévues dans le plan de travail annuel (PTA) et le PDL ;
- Appuyer la mobilisation des ressources locales ;
- Rechercher les financements extérieurs ;

### **PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GOURMAKA**

- Gérer d'une manière transparente les financements pour l'animation du développement ;
- Elaborer le budget pour l'engagement du canton ;
- Collecter et garder tous les documents élaborés pendant le processus d'élaboration ou d'actualisation du PDL ;
- Organiser les ateliers cantonaux de planification ;
- Coordonner les activités des commissions thématiques ;
- Rédiger le plan de développement local ;
- Présenter le PDL au CDA ;
- Diffuser largement le PDL validé ;
- Faire le bilan périodique de la mise en œuvre du PDL.

L'ADC a pour objectif de

1. Promouvoir une dynamique de développement local,
2. Faciliter la planification locale et d'évaluer le PDL ;
3. Soutenir les initiatives des organisations de base,
4. Favoriser une prise en charge progressive des actions par des collectivités organisées ;
5. Assurer une amélioration des services publics de base et en fin ;
6. Créer les conditions permettant d'accroître le revenu monétaire des populations du canton à Travers l'amélioration de la production agricole et la gestion rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable.

A l'intérieur de l'ADC il y a également le CCD, est un organe technique de l'élaboration du PDL et qui est constitués de six (6) premiers membres du bureau exécutif dont une femme.

## VI- LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

### 6.1-INFRASTRUCTURES SOCIOEDUCATIVES

Sur le plan éducatif, selon le recensement réalisé lors de l'étude du milieu, le canton Gourmaka compte dans son ensemble, 13 écoles dont 3 Etatique et le 9 communautaires qui sont loin de couvrir les besoins en éducation. Certain nombre d'écoles qui fonctionnent avec l'appui des parents. Les conditions d'études sont très précaires car il y a insuffisance des salles de classe et la plupart de salles de classe existantes sont construites en matière non durables (banco, hangar en seccos). La plupart de ces écoles sont faiblement équipés en matériels didactique et manuels scolaires et une insuffisance notoire des enseignants tant communautaires que qualifiés. La plupart des enfants ne sont pas scolarisés malgré la proximité de certaines écoles

**Tableau 3 : Infrastructures socioéducatives du canton Gourmaka**

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de construction
					Bon	Mauvais	
01	Gourmaka	Ecole	Etat, Communautaire	1992- 2015		x	Dur
02	Gourassa	Ecole	Communautaire	2014		x	Paille
03	Kodoyone 1	Ecole	Communautaire	2011		x	Paille
04	Kourak	Ecole	Communautaire	2011		x	Paille

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de construction
					Bon	Mauvais	
05	Bandar Kafani	Ecole	Communautaire	2012		x	Paille
06	Bara 1	Ecole	Communautaire	2011		x	Paille
07	Makalane	Ecole	Communautaire	2011		x	Paille
08	Haroune	Ecole	Communautaire	2012		x	Paille
09	Ourkoul	Ecole	Etat	2016		x	Dur
10	Kadour	Ecole	Etat	1998			Dur

## 6.2-INFRASTRUCTURES SOCIO-SANITAIRES

Sur le plan sanitaire le canton compte actuellement deux (02) centres de santé. L'un construit par l'Etat avec l'appui des partenaires et l'autre communautaire. Cependant ces centres des santés rencontrent un certain nombre de difficultés en termes d'approvisionnement en médicament et personnel qualifié notamment l'insuffisance des sages-femmes. Il y également une faible fréquentation des populations surtout au niveau (CPN) et la vaccination ce qui traduit par une faible prise de conscience mais aussi l'éloignement de certains villages du centre de santé.

**Tableau 4 : Infrastructures socio sanitaires du canton Gourmaka**

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de construction
					Bon	Mauvais	
01	Gourmaka	Centre de santé	Etat	1992	x		Dur
02	Bara 1	Centre de santé	Communautaire	2020	x		Poto-poto

## 6.3-INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES

Quant aux infrastructures socioéconomiques le canton a deux (2) magasins de stockages fonctionnels construits en matériaux durs avec l'appui des partenaires.

**Tableau 5 : Socioéconomiques du canton Gourmaka**

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de construction
					Bon	Mauvais	
01	Gourassa	Magasin	Communautaire	2008	x		Dur
02	Gourmaka	Magasin	Revanche	2018	x		Poto-poto x

## 6.4-INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ET HYDRO-AGRIQUES

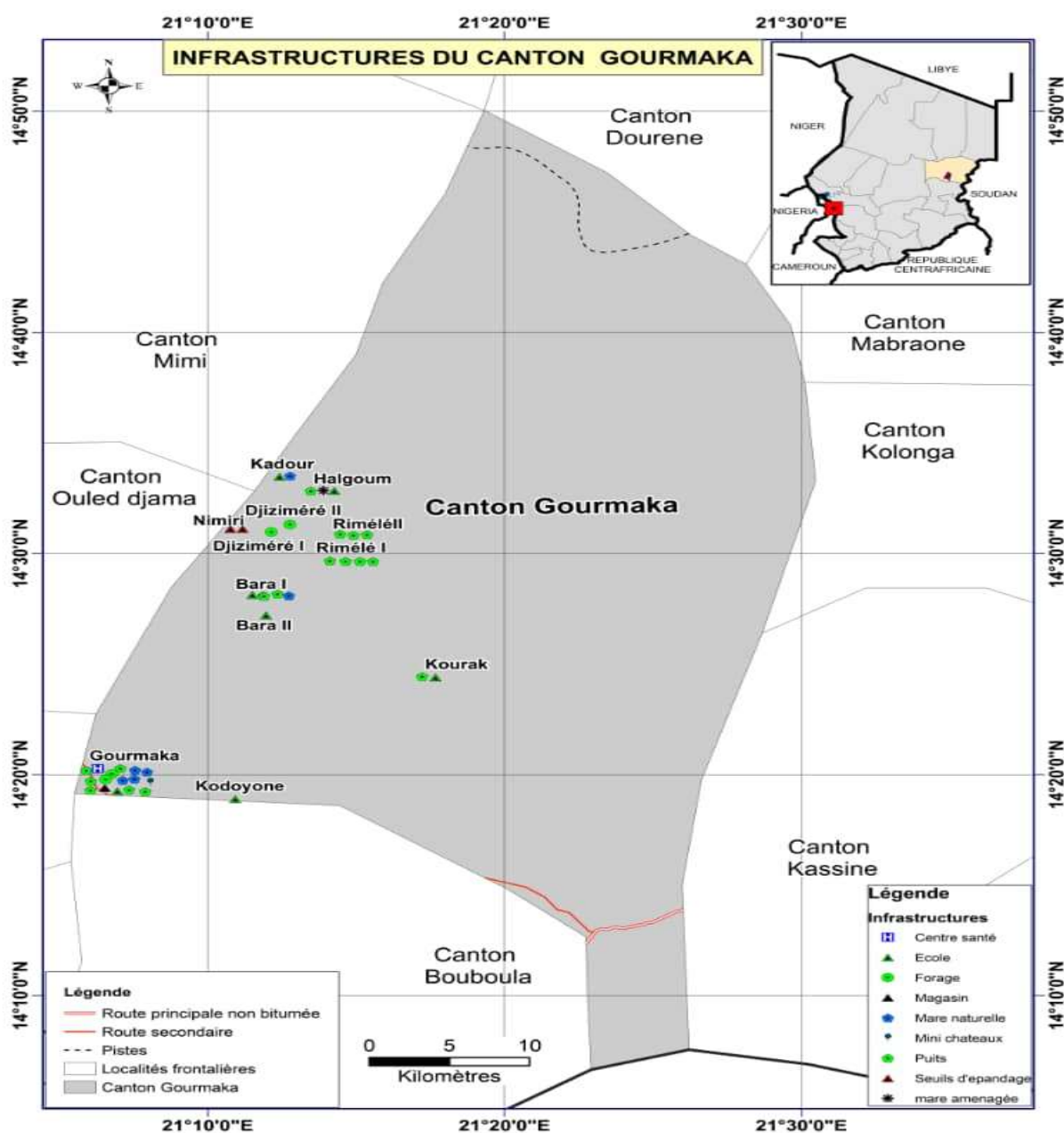
Au niveau des infrastructures hydrauliques et pastorales le canton dispose d'un forage, une unité pompe à motricité humaine (PMH), une adduction d'eau potable (AEP) pour l'approvisionnement en eau potable pour la consommation humaine, et huit (8) puits ouverts pour l'abreuvement des animaux en saison pluvieuses.

Mais compte tenu de la croissance démographique et d'extension des villages, ces points d'eau semblent être très insuffisants. La plupart des points d'eau potable sont réalisés avec l'appui des partenaires ayant intervenus dans le canton.

**Tableau 6 : Infrastructures hydroagricoles du canton Gourmaka**

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de construction
					Bon	Mauvais	
01	Kodoyone	Puits	Communautaire	2009	x		Poto-poto
02	Kourak	Puits	Communautaire	2005	x		Poto-poto
03	Bandar Kafani	Puits	communautaire	1971	x		Poto-poto
04	Gourassa	Puits	Communautaire	2000	x		Poto-poto
05	Makalane	Puits	Communautaire	1981	x		Poto-poto
06	Bara 1	Puits	Communautaire	1971	x		Poto-poto
07	Haroune	Puits	Communautaire	1971	x		Poto-poto
08	Nazoma	Puits	Communautaire	1971	x		Poto-poto
09	Gourmaka	Forage	Arabie saoudite	1987	x	x	Dur
10	Gourmaka	Mini château	Revanche	2018	x		Dur

**CARTE D'INFRASTRUCTURES**



## 6.5-LES INTERVENANTS DANS LE CANTON

Le canton Gourmaka a bénéficié de plusieurs interventions des programmes, projets, ONG, Fédération dans les différents domaines notamment de développement local, la sécurité alimentaire, agriculture, élevage, sensibilisation, animation et planification Bassin Versants et Vivre Contre Travail.

**Tableau 7 : Intervenants dans le canton**

N°	Intervenant	Domaine	Période	Réalisation
01	SAN	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	2020	Gouvernance local, appui des constructions des PMH, UPH et AEP et Construction des seuils d'épandage
02	GIZ	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	2016	Construction des magasins des stockages, des ouvrages Hydroagricole
03	CARE	Développement rural	2010	Structuration et développement pastoral Balisage des couloirs de transhumants et réhabilitation des puits pastoraux
04	BCI/PASAP	Développement rural	2020	Animation, structuration, Formation et planification locale
05	Groupe MOD	Hydraulique	2021	Réalisation des PMH, UPH, AEP,
06	ATPDI	ATPC	2021	Sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et assainissement
07	PASTOR	Structuration et développement pastoral	2016	Balisage des couloirs de transhumants et réhabilitation des puits pastoraux
08	PREPAS/CA17	Élevage	2014	Construction et réhabilitation des puits pastoraux
09	APRODIF	Développement rural	2018	Construction des seuils d'épandages, creusement des marres
10	PDR/Wadi Fira	Développement Rural	2010	Formation et, structuration des producteurs, construction des CRS et DRS
11	BAPE	Appui à l'Élevage	2012	Balisage des couloirs, formation des éleveurs
12	ANADER	Développement Rural	2010	Encadrement des producteurs
13	PCMB	Mise en e valeur des ressources naturelles	2018	Construction des micros barrage

## VII- ACTIVITES ECONOMIQUES

### 7.1-AGRICULTURE

Les principales cultures pratiquées dans le canton sont le mil et le sorgho. Il existe aussi d'autres cultures comme l'arachide, le haricot, la pastèque et l'oseille. L'outil de production

**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GOURMAKA**

agricole se limite à l'usage de la houe traditionnelle qui se présente sous deux formes, l'une à la manche très longue et perpendiculaire utilisée pour le creusage des poquets destinés pour le semis, tandis que l'autre à la manche courte sert au labour en vue de retenir l'eau.

Les cultures principalement pratiquées en saison de pluies sont : le mil pénicillaire, le sorgho, l'arachide, le sésame, le niébé, la pastèque, le gombo et le concombre.

Les semis de ces cultures débutent au mois de juillet et la récolte aux mois de septembre et octobre. La grande partie de ces produits sont consommés au sein des ménages tandis que d'autres sont stockés dans des greniers et des sacs en plastique.

Ces produits stockés sont par la suite vendus aux marchés hebdomadaires locaux et des cantons environnants pour acheter les produits de première nécessité. Les outils utilisés par les agriculteurs sont la houe traditionnelle, la houe occidentale, la charrue mono mancheron, la hache et les tracteurs récemment introduits dans la zone par le PNSA.

## 7.2-ÉLEVAGE

L'élevage est pratiqué par l'ensemble de la population. Il porte essentiellement sur les bovins, les caprins, les ovins, Equins, Anes et Volaille. On trouve un nombre important d'éleveurs. C'est un élevage de prestige et de type extensif qui n'est pas à l'abri des épizooties dans la mesure où il manque un suivi médical des animaux. Le canton ne dispose pas des agents vétérinaires. Les maladies animales de moindre gravité sont pour la plupart traitées traditionnellement. En cas des urgences, la population fait recours aux services d'élevage le plus proche comme celui d'Amzoer. Le nombre de cheptel du canton est pour toutes les espèces confondues s'élève à **64 354**. Par contre l'élevage de l'espèce camelin est anéanti dans le canton à cause du vol ces dernières années.

Il y a également des animaux des transhumants (Arabes et Gouranes) dont les chiffres ne sont pas communiqués par ces éleveurs, leur durée de séjours dans le canton de 5 à 6 mois.

**Tableau 8 : Estimative des différentes espèces animales dans le canton Gourmaka**

Espèces	Nombre des animaux	Pourcentage
Bovins	5 569	5%
Ovins	25 119	7%
Caprins	12 494	11%
Equins	877	8%
Asins	8 878	4%
Camelins	0	0%
Volailles	11 417	17%

## 7.3-COMMERCE

Le commerce est l'une des activités qui s'ajoute à l'économie du canton. Il est pratiqué dans le canton dans son ensemble à travers les marchés hebdomadaires qui sont :

Le mil, le sorgho, l'arachide, le gombo et autres sont les principaux produits vendus sur le marché. A côté de ces produits, il y a aussi l'achat et la vente du bétail. Les femmes sont essentiellement pour la vente des condiments. Quant aux jeunes, ils s'intéressent à l'achat et vente des animaux. Pour améliorer l'économie du canton, plusieurs pistes ont été ouvertes :

- L'une reliant Angara, Kaba et Biltine ;

**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GOURMAKA**

- L'autre reliant Amzoer, Kamata, Biltine et les autres desservent les cantons voisins.

**Tableau 9 : Les marchés hebdomadaires**

<b>N°</b>	<b>Village</b>	<b>Jour de marché</b>	<b>Importance</b>
01	Gourmaka	Mercredi	Produit agricoles et manufacturés, véhicules en provenance de Biltine, Abéché
02	Bara 1	Vendredi	Produit agricoles et manufacturés, véhicules en provenance de Biltine, Abéché

#### **7.4-ARTISANAT**

L'artisanal qui est une activité non négligeable au canton n'a pas connu de promotion et reste au stade embryonnaire et traditionnel. Les produits issus de cette activité sont pour la plupart vendu aux marchés locaux et consommés sur place. Une attention particulière mérite d'être portée sur cette activité. Les artisans fréquemment rencontrés dans le canton sont les potiers, les forgerons ; maroquiniers etc.

## VIII- TABLEAU 10 : SYNTHESE D'ANALYSE DES PROBLEMES DES GROUPES DES VILLAGES DU CANTON GOURMAKA

### DOMAINE : AGRICULTURE-ELEVAGE

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Ensablement des terres cultivables</b>	Gourmaka Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Erosion hydrique</li> <li>○ Ennemie des cultures</li> <li>○ Insuffisance des matériels agricoles</li> <li>○ Pauvreté des sols</li> <li>○ Insuffisance des variétés de cultures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Baisse de la production;</li> <li>○ Déplacement de population</li> <li>○ Famine;</li> <li>○ Malnutrition;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des agriculteurs des terres cultivables</li> <li>○ Existence de l'ANADER</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des digues et diguettes</li> <li>○ Construction des seuils d'épandages : Wadi Kaouré, Wadi Meri, Wadi Nimir</li> <li>○ Acquisition des produits phytosanitaires</li> <li>○ Acquisition des matériels agricoles et des semences améliorées</li> <li>○ Formation sur l'utilisation des produits phytosanitaires</li> </ul>
<b>Insuffisance d'espace cultivable</b>	Gourmaka Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présence énorme de Ouadis</li> <li>○ Présence énorme des montagnes</li> <li>○ Augmentation de la population</li> <li>○ Erosion hydrique</li> <li>○ Insuffisance des matériels agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exode rurale</li> <li>○ Faible rendement</li> <li>○ Insécurité alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des melons</li> <li>○ Existence de partenaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Acquisition en matériels agricole</li> <li>○ Construction des cordons pierreux</li> <li>○ Acquisition des produits phytosanitaires</li> <li>○ Formation sur les ITKA</li> </ul>
<b>Insuffisance de la culture maraichère</b>	Gourmaka Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Baisse de la nappe phréatique</li> <li>○ Insuffisance des moyens financiers</li> <li>○ Divagation des animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pauvreté</li> <li>○ Perte financière;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de l'ANADER</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des puits maraichers</li> <li>○ Acquisition des motopompes</li> </ul>
<b>Persistance de maladies</b>	Gourmaka Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Utilisation des médicaments par des éleveurs non formés</li> <li>○ Insuffisance de la prévention</li> <li>○ Insuffisance des puits pastoraux</li> <li>○ Eloignement du point d'abreuvement des animaux</li> <li>○ Insuffisance des produits vétérinaires</li> <li>○ Insuffisance des mares</li> <li>○ Insuffisance des auxiliaires d'élevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Perte</li> <li>○ Mortalité</li> <li>○ Avortement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des cheptels</li> <li>○ Existence d'un secteur vétérinaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des puits pastoraux Kourboula</li> <li>○ Surcreusement des mares : Gounourti, Kouchaguine, Ourkoul entre Halgoum er Koudour</li> <li>○ Sensibilisation aux éleveurs sur l'importance de la vaccination</li> <li>○ Formation des auxiliaires d'élevages</li> <li>○ Construction des officines</li> </ul>



## Axes prioritaires

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<b>Ensablement des terres cultivables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des agriculteurs et des terres cultivables</li> <li>○ Existence de l'ANDER</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place des activités CRS/DRS pour accentuer la lutte contre l'ensablement des terres cultivables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réalisations des actions CES/DRS pour l'aménagement des ha à travers la construction des cordons pierreux, des diguettes</li> <li>○ Construction des seuils d'épandage et réhabilitation des anciens</li> </ul>
<b>Insuffisance d'espace cultivable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des terres</li> <li>○ Existence de service de l'ANADER</li> <li>○ Existence des bras valides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aménagement des espaces cultivables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui avec des matériels agricoles</li> <li>○ Formation sur les techniques des cultures maraichères</li> <li>○ Appui en équipement, semences améliorés et produits phytosanitaires</li> </ul>
<b>Insuffisance de la culture maraichère</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des pierres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmentation de la production agricole à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation sur les ITK, utilisation des produits phytosanitaires</li> <li>○ Réalisation des puits maraichers</li> <li>○ Formation sur les techniques des cultures maraichères</li> <li>○ Appui avec des matériels des clôtures des sites des maraichages</li> </ul>
<b>Persistance des maladies animales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des éleveurs et des cheptels</li> <li>○ Existence d'un secteur d'élevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la couverture sanitaire des animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation des auxiliaires d'élevage</li> <li>○ Construction des officines vétérinaires</li> <li>○ Construction des parcs de vaccinations</li> </ul>

## DOMAINE : ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Coupe des arbres</b>	Gourmaka Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible plantation des arbres</li> <li>○ Insuffisance des grillages</li> <li>○ Bois de chauffe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dégradation de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des forêts</li> <li>○ Existence de l'inspection forestière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'environnement</li> <li>○ Sensibilisation à la communauté sur l'élagage des arbres</li> <li>○ Formation aux femmes sur la construction des foyers améliorés</li> </ul>
<b>Dégradation de l'environnement</b>	Gourmaka Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Irrégularité des pluies</li> <li>○ Explosion démographique</li> <li>○ Existence de foudre (Tornade)</li> <li>○ Existence des insectes</li> <li>○ Activités humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Disparition de la faune et de la flore</li> <li>○ Changement climatique</li> <li>○ Vent violent</li> <li>○ Avancée du désert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des graviers</li> <li>○ Existence des ouadis</li> <li>○ Existence de service forestière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place et plantation des arbres</li> <li>○ Création d'un comité de protection de l'environnement</li> <li>○ Mise en défend des sites de Bara1 et Kororak</li> </ul>

### Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<b>Coupe des arbres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des forêts</li> <li>○ Existence de service forestière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui à la gestion durable et concertée des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation sur les techniques des constructions des foyers améliorés</li> <li>○ Sensibilisation à la population sur la restauration des espèces ligneuses et fauniques</li> </ul>
<b>Dégradation de l'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des graviers</li> <li>○ Existence des ouadis</li> <li>○ Existence de service forestière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la gestion des ressources ligneuses et fauniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elaboration de convention locale pour la mise en défend</li> <li>○ Sensibilisation à la communauté sur la protection de l'environnement</li> </ul>

**DOMAINE : EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT**

<b>Problèmes vécus</b>	<b>Localisation</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Atout</b>	<b>Solutions</b>
<b>Insuffisance des infrastructures éducatives</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des salles de classe</li> <li>○ Insuffisance des matériels didactiques et des tables-bancs</li> <li>○ Eloignement des écoles</li> <li>○ Faible moyens des parents</li> <li>○ Manque des CEG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Baisse de niveau</li> <li>○ Analphabétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de l'inspection de l'éducation IDEN</li> <li>○ Existence des enfants à l'âge de scolarisation</li> <li>○ Existence des APE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des salles de classes</li> <li>○ Appui en matériels didactiques</li> <li>○ Fonçage des forages dans les écoles</li> <li>○ Création d'un CEG</li> <li>○ Construction des écoles : Makalam, Bara KodoyoN et Haroung</li> </ul>
<b>Taux d'inscription très élevés</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible inscription des élèves dans les écoles</li> <li>○ Insuffisance des moyens</li> <li>○ Insuffisance des matériels didactiques</li> <li>○ Insuffisance des enseignants titulaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Baisse de niveau</li> <li>○ Abandon de l'école</li> <li>○ Analphabétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des écoles</li> <li>○ Existence des APE</li> <li>○ Existence de l'inspection IDEN</li> <li>○</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Affectation des enseignants titulaires</li> <li>○ Sensibilisation les parent sur l'importance de l'école</li> <li>○ Organisation des suivis et contrôles des écoles et des enseignants</li> </ul>
<b>Insuffisance d'activité génératrice de revenu</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exode des jeunes</li> <li>○ Insuffisance d'emploi</li> <li>○ Insuffisance de centre d'apprentissage</li> <li>○ Insuffisance de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Souffrance</li> <li>○ Pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des jeunes</li> <li>○</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Octroi de microcrédits aux jeunes</li> <li>○ Formation sur les petits métiers</li> <li>○ Création des associations des jeunes</li> </ul>
<b>Exode Rural</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisances d'emploi (AGR)</li> <li>○ Insuffisances des moyens</li> <li>○ Pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Souffrance</li> <li>○ Surcharge</li> <li>○ Soucis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de la délégation de l'emploi</li> <li>○ Existence des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création des emplois (AGR)</li> <li>○ Octroi des microcrédits</li> <li>○ Formation Professionnelles Sur la couture, miniserie, maçonneries et soudure</li> </ul>
<b>Faible pratiques socioculturelles et sportives</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Influence des cultures étrangères</li> <li>○ Modernisation et technologie</li> <li>○ Insuffisance des terrains aménagés</li> <li>○ Insuffisance des encadreurs</li> <li>○ Insuffisance des matériels sportifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Disparition de la culture traditionnelle</li> <li>○ Maladie</li> <li>○ Fatigue</li> <li>○ Vieillessement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des personnes ressources</li> <li>○ Existence de délégation des cultures et de sport</li> <li>○ Existence des espaces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation à la communauté sur l'amour de la culture traditionnelle et sport</li> <li>○ Aménagement des terrains de sport</li> <li>○ Formation des encadreurs</li> </ul>

## Axes prioritaires

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<b>Insuffisance des infrastructures éducatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de l'inspection de l'éducation</li> <li>○ Existence des enfants à l'âge scolaire</li> <li>○ Existence des APE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration du système éducatif à travers l'augmentation des infrastructures socio-éducatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Affecter des enseignants qualifiés</li> <li>○ Construction des salles des classes</li> <li>○ Appui en matériels didactique et équipements</li> <li>○ Sensibilisation à la scolarisation des enfants en particulier les filles</li> </ul>
<b>Taux d'inscription très élevés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des écoles</li> <li>○ Existence des APE</li> <li>○ Existence de l'inspection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Facilitation à l'accès de taux d'inscription des élevés et augmentation de nombre des enseignants dans les écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Affectation des enseignants titulaires</li> <li>○ Sensibilisation les parent sur l'importance de l'école</li> <li>○ Organisation des suivis et contrôles des écoles et des enseignants</li> </ul>
<b>Insuffisance d'activité génératrice de revenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Facilitation de l'accès à l'emploi pour les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Octroi de microcrédits aux jeunes</li> <li>○ Formation sur les petits métiers</li> <li>○ Création des associations des jeunes</li> </ul>
<b>Exode Rural</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de la délégation de l'emploi</li> <li>○ Existence des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement des capacités des jeunes à se prendre en charge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation des jeunes en technique professionnelles</li> </ul>
<b>Faible pratiques socioculturelles et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des personnes ressources</li> <li>○ Existence de délégation des cultures et de sport</li> <li>○ Existence des espaces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promouvoir et valorisé les activités socioculturelle et sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aménagement des terrains de sport</li> <li>○ Appui aux jeunes en matière de sport</li> <li>○ Sensibilisation aux jeunes a pratiqué la culture et le sport</li> <li>○ Création des centres des arts pour restaure la culture</li> </ul>

**DOMAINE : SANTE, EAU ET ASSAINISSEMENT**

<b>Problèmes vécus</b>	<b>Localisation</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Atout</b>	<b>Solutions</b>
<b>Faible couverture sanitaire</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Eloignement des centres de santé</li> <li>○ Insuffisance des matériels de fonctionnement</li> <li>○ Insuffisance des matrones</li> <li>○ Cherté de moyen d'évacuation</li> <li>○ Faible participation à la CPN</li> <li>○ Insuffisance des centres de santé</li> <li>○ Insuffisance des agents des santés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Souffrance</li> <li>○ Mort</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences du district sanitaire</li> <li>○ Existence des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des salles d'accueil et d'observation des malades dans le centre de Gourmaka</li> <li>○ Création des centres de santé</li> <li>○ Affectation des personnels qualifiés</li> <li>○ Acquisition des moyens d'évacuation</li> </ul>
<b>Difficultés d'accouchement</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible fréquentation de la CPN et la vaccination.</li> <li>○ Eloignement de centre de centre de santé</li> <li>○ Sous-alimentation des femmes enceintes</li> <li>○ Insuffisance des sage Femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Souffrance</li> <li>○ Mort</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences de district</li> <li>○ Existence des populations</li> <li>○ Existence des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation aux femmes à la fréquentation de la CPN et la vaccination</li> <li>○ Affectation des sages-femmes</li> <li>○ Création d'un centre nutritionnel</li> <li>○ Formation des matrones</li> </ul>
<b>Difficulté d'accès à l'eau potable</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Eloignement des points d'eau</li> <li>○ Insuffisance des forages</li> <li>○ Insuffisance de château</li> <li>○ Baisse de la nappe phréatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Maladie rénale, hydriques et diarrhéiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des ouadis</li> <li>○ Existence de service de l'état (hydraulique)</li> <li>○ Nombre important de la population</li> <li>○ Existence des forages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fonçage des PMH</li> <li>○ Installation des UPH</li> <li>○ Réparation des PMH, UPH, AEP non fonctionnels</li> <li>○ Création des CGPE, AUE</li> <li>○ Formation des CGPE et artisans réparateurs</li> </ul>
<b>Faible pratiques des règles d'hygiène et assainissement</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance d'hygiène autour des points d'eau</li> <li>○ Insuffisance de latrines familiales</li> <li>○ Défécation à l'air libre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Maladie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des services d'hygiène et assainissement</li> <li>○ Existence des ONG, partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'hygiène</li> <li>○ Sensibilisation à la communauté à faire l'hygiène autour des points d'eau</li> <li>○ Sensibilisation sur le creusement et de construction des latines familiales</li> </ul>

## Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<b>Faible couverture sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existences du district sanitaire</li> <li>Existence des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de l'accès aux services sanitaires et aux activités nutritionnelles (Dépistage, prise en charge nutritionnelles, sensibilisation sur les différents aliments, la fabrication de la bouillie enrichie, et la CPN etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction des salles d'accueil et d'observation des malades dans le centre</li> <li>Acquisition des moyens d'évacuation</li> <li>Création des niveaux centre des santé</li> <li>Construction de centre de santé</li> <li>Formation des matrons</li> <li>Dépistages et prise en charge des malnutrie</li> <li>Sensibilisation sur la CPN et la vaccination</li> </ul>
<b>Difficulté d'accouchement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existences de district</li> <li>Existence des populations</li> <li>Existence des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration des conditions accouchement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation de la femme sur l'importance de la CPN et vaccination</li> <li>Affectation des sages-femmes</li> <li>Mise en place des paquets minimum d'activités nutritionnelles (Dépistage, prise en charge nutritionnelles, sensibilisation sur les différents aliments, la fabrication de la bouillie enrichie etc.)</li> </ul>
<b>Difficulté d'approvisionnement en eau potable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des ouadis</li> <li>Existence de service de l'état (hydraulique)</li> <li>Nombre important de la population</li> <li>Existence des forages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de taux d'accès à l'eau potable et l'amélioration du système de gestion et d'entretien durable des points d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonçage des PMH</li> <li>Installation des UPH</li> <li>Réparation des PMH, UPH, AEP non fonctionnels</li> <li>Création des CGPE, AUE</li> <li>Formation des CGPE et artisans réparateurs</li> </ul>
<b>Faible pratiques des règles d'hygiène et assainissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des services d'hygiène et assainissement</li> <li>Existence des ONG, partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration des conditions d'hygiène &amp; assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation de la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement</li> <li>Appui au comité d'assainissement avec des kits d'hygiène</li> <li>Appui à la communauté pour la construction des latrines</li> <li>Sensibilisation sur le creusement et la construction des latrines</li> </ul>

## DOMAINE : ACTION SOCIALE ET GENRE

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Insuffisance d'appui aux vulnérables (orphelins, veuves et handicapés)</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance d'éducation</li> <li>○ Insuffisance des AGR</li> <li>○ Insuffisance des soutiens</li> <li>○ Non connaissance de leurs droits</li> <li>○ Exode des maris</li> <li>○ Abandon de responsabilité</li> <li>○ Insuffisance des moyens financiers</li> <li>○ Insuffisance de force physique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Souffrance</li> <li>○ Maladies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des vulnérables</li> <li>○ Existence d'une délégation de l'action sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Octroi des microcrédits</li> <li>○ Création des AGR aux personnes vulnérables</li> <li>○ Formation sur la transformation des produits locaux</li> <li>○ Formation sur la couture</li> <li>○ Plaidoyer aux partenaires pour la recherche des projets des résiliences aux personnes vulnérables</li> </ul>
<b>Insuffisance d'implication des femmes dans la prise de décision</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analphabétisme</li> <li>○ Insuffisances des moyens</li> <li>○ Insuffisance d'information</li> <li>○ Non considération</li> <li>○ Insuffisance des groupements féminins</li> <li>○ Insuffisance d'organisation</li> <li>○ Insuffisance des participations des femmes aux développements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sous-développement</li> <li>○ Soucis</li> <li>○ Souffrances</li> <li>○ Pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des femmes</li> <li>○ Existence de texte sur les droits et devoirs des femmes</li> <li>○ Existence de la délégation de l'action sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création de centre Alphabétisation</li> <li>○ Sensibilisation sur la participation des femmes aux activités des développements</li> </ul>

## Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<b>Insuffisance d'appui aux vulnérables (orphelins, veuves et handicapés)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des vulnérables</li> <li>○ Existence d'une délégation de l'action sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement de la résilience des ménages vulnérables à travers des créations des activités des projets des résiliences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création d'un comité de plaidoyer et de recherche d'appui aux vulnérables</li> <li>○ Appui aux vulnérables par la mise en place des projets des résiliences</li> </ul>
<b>Insuffisance d'implication des femmes dans la prise de décision</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des femmes</li> <li>○ Existence de texte sur les droits et devoirs des femmes</li> <li>○ Existence de la délégation de l'action sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promouvoir les droits et devoirs des personnes vulnérables en particulier les femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation à la population pour l'implication des femmes dans la gestion des affaires locales et la prise des décisions</li> <li>○ Formation des femmes sur leur droit et devoir</li> <li>○ Sensibilisation des hommes sur l'implication des femmes aux activités de développement</li> </ul>

**DOMAINE : ECONOMIE**

<b>Problèmes vécus</b>	<b>Localisation</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Atouts</b>	<b>Solutions</b>
<b>Faible pouvoir d'achat</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des capitaux de démarrage</li> <li>○ Insuffisance d'encadrement sur les techniques commerciales</li> <li>○ Insuffisance des magasins de stockage</li> <li>○ Insuffisance des marchés hebdomadaires</li> <li>○ Insuffisance des microcrédits aux groupements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pauvreté</li> <li>○ Perte des revenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence d'un marché important (Gourmaka)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation aux groupements sur la pratique de la culture commerciale</li> <li>○ Appui avec des microcrédits aux groupements</li> <li>○ Acquisition de presse à huile aux groupements féminins</li> <li>○ Construction des magasins a : Kokalmé, Bara, Kodoyom , Makalou et Kororak.</li> </ul>
<b>Insuffisances des AGR</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisances des moyens pour la création des AGR</li> <li>○ Insuffisances des pistes aménagées</li> <li>○ Insuffisances des réseaux Téléphonique</li> <li>○ Insuffisant de moyen de transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pauvreté</li> <li>○ Soucis</li> <li>○ Souffrances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des produits locaux</li> <li>○ Proximité d'un grand centre (Amzoer)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Installation d'une Antenne à Haroung ;</li> <li>○ Aménagement de piste : Kokalmé – Abakalam ; Gourassa-Bandar</li> <li>○ Création des marchés hebdomadaires</li> </ul>

**Axes prioritaires**

<b>Problèmes vécus</b>	<b>Potentiel existant</b>	<b>Orientations prioritaires</b>	<b>Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)</b>
<b>Faible pouvoir d'achat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des marchés importants (Gourmaka)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation aux groupements sur la pratique de la culture commerciale</li> <li>○ Appui aux groupements avec des moyens des transformations</li> <li>○ Appui aux groupements avec des microcrédits</li> </ul>
<b>Insuffisances des AGR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des produits locaux</li> <li>○ Proximité d'un grand centre (Amzoer)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des magasins</li> <li>○ Aménagement des pistes inter-villages</li> <li>○ Installation d'une antenne téléphonique</li> <li>○ Appui aux groupements en matériels de transports des produits locaux (charrete)</li> </ul>



**DOMAINE : GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE**

<b>Problèmes vécus</b>	<b>Localisation</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Atouts</b>	<b>Solutions</b>
<b>Conflit inter communautaires (agriculteurs et éleveurs)</b>	Gourmaka Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Divagation des animaux dans les champs</li> <li>○ Menace des éleveurs envers les agricultures</li> <li>○ Non-respect de la date de libération</li> <li>○ Insuffisances de clôture des jardins par des grillages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insécurité</li> <li>○ Batail</li> <li>○ mort</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des autorités administratives et traditionnelles</li> <li>○ Existence des agriculteurs et des éleveurs</li> <li>○ Existence des forces de l'ordre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation aux éleveurs sur le respect de zones agricoles</li> <li>○ Sensibilisation sur la cohabitation pacifique</li> </ul>
<b>Insécurité dans la zone</b>	Gourmaka, Bara 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vols des bétails</li> <li>○ Inaccessibilité de la route</li> <li>○ Insuffisance des moyens des communications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pauvreté</li> <li>○ Mort d'homme</li> <li>○ Réduction de cheptel</li> <li>○ Batail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des autorités et de force de l'ordre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plaidoyer aux autorités de renforcé la sécurité</li> <li>○ Punir le coupable</li> </ul>

**Axes prioritaires**

<b>Problèmes vécus</b>	<b>Le potentiel existant</b>	<b>Orientations prioritaires</b>	<b>Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)</b>
<b>Conflit inter communautaires (agriculteurs et éleveurs)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des autorités administratives et traditionnelles</li> <li>○ Existence des agriculteurs et des éleveurs</li> <li>○ Existence des forces de l'ordre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la cohabitation pacifique entre les agropasteurs tout en renforçant la concertation entre les communautés vivant dans le canton</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation des communautés sur la cohabitation pacifique</li> <li>○ Mise en place d'un comité de gestion des conflits</li> <li>○ Plaidé aux autorités pour la concertation avec les deux parties (agriculteurs/éleveur) sur la date de libération des champs</li> </ul>
<b>Insécurité dans la zone</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des autorités et de force de l'ordre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement de la sécurité dans le canton</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plaidoyer aux autorités d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens</li> </ul>

## IX- SOMMAIRES DES GRANDS AXES DES DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Tableau 11 : Axes du développement des différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires des développements
<b>Agriculture- Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensablement des terres cultivables</li> <li>• Insuffisance d'espace cultivable</li> <li>• Insuffisance de la culture maraichère</li> <li>• Persistance des maladies animales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des activités CRS/DRS pour accentuer la lutte contre l'ensablement des terres cultivables</li> <li>• Aménagement des espaces cultivables</li> <li>• Augmentation de la production agricole à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs</li> <li>• Amélioration de la couverture sanitaire des animaux</li> </ul>
<b>Environnement et Gestion des Ressources Naturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coupe abusive des arbres</li> <li>• Dégradation de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la gestion durable et concertée des ressources naturelles</li> <li>• Amélioration de la gestion des ressources ligneuses et fauniques</li> </ul>
<b>Education, jeunesse, culturel et sport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des infrastructures éducatives</li> <li>• Taux d'inscription très élevés</li> <li>• Insuffisance d'activité génératrice de revenu</li> <li>• Exode Rural</li> <li>• Faible pratiques socioculturelles et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du système éducatif à travers l'augmentation des infrastructures socio-éducatives</li> <li>• Facilitation à l'accès de taux d'inscription des élèves et augmentation de nombre des enseignants dans les écoles</li> <li>• Facilitation de l'accès à l'emploi pour les jeunes</li> <li>• Renforcement des capacités des jeunes à se prendre en charge</li> <li>• Promouvoir et valorisé les activités socioculturelle et sportive</li> </ul>
<b>Santé, eau et assainissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible couverture sanitaire</li> <li>• Difficulté d'accouchement</li> <li>• Difficulté d'approvisionnement en eau potable</li> <li>• Faible pratiques des règles d'hygiène et assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de l'accès aux services sanitaires et aux activités nutritionnelles (Dépistage, prise en charge nutritionnelles, sensibilisation sur les différents aliments, la fabrication de la bouillie enrichie, et la CPN etc.)</li> <li>• Amélioration des conditions accouchement</li> <li>• Augmentation de l'accès à l'eau potable et l'amélioration du système de gestion et d'entretien durable des points d'eau</li> <li>• Amélioration des conditions d'hygiène &amp; assainissement</li> </ul>
<b>Action sociale et genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance d'appui aux vulnérables (orphelins, veuves et handicapés)</li> <li>• Insuffisance d'implication des femmes dans la prise de décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la résilience des ménages vulnérables à travers des créations des activités des projets des résiliences</li> <li>• Promouvoir les droits et devoirs des personnes vulnérables en particuliers les femmes</li> </ul>
<b>Economie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible pouvoir d'achat</li> <li>• Insuffisances des AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes</li> <li>• Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles</li> </ul>
<b>Gouvernance- paix et sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflit inter communautaires (agriculteurs et éleveurs)</li> <li>• Insécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la cohabitation pacifique entre les agropasteurs tout en renforçant la concertation entre les communautés vivant dans le canton</li> <li>• Renforcement de la sécurité dans le canton</li> </ul>

X- TABLEAU 12 : PRIORISATIONS DES PROJETS DU CANTON GOURMAKA

**Domaine : Agriculture-Elevage**

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui aux producteurs avec 3 tracteurs, 200 houes, 100 semoirs	• Canton	OSC, ADC, Groupements	35 000 000	3 500 000	2022
2. Construction des 10 000 ml des cordons pierreux	• Canton	OSC, ADC, Groupements	50 000 000	5 000 000	2022
3. Formation de 60 personnes sur l'utilisation des produits phytosanitaires et les ITKA	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2022
4. Construction de 6 puits maraichers et 6 motopompes	• Wadi Nimiri, Bara, Kourak, Kakalamba, Kadour, Nangal	OSC, ADC, Groupements	13 200 000	1 320 000	2022
5. Organisation de 3 séances par an de sensibilisation aux éleveurs sur l'importance de la vaccination	• Canton	OSC, ADC, Groupements	900 000	90 000	2023
6. Construction de 3 puits pastoraux	• Nagal, Kodoyone, Kourak	OSC, ADC, Groupements	30 000 000	3 000 000	2023
7. Sur creusement de 4 mares	• Fongo, Merakou, Gourassa, Seraf-Assad	OSC, ADC, Groupements	20 000 000	2 000 000	2023
8. Construction de 6 000 ml des digues et diguettes	• Canton	OSC, ADC, Groupements	30 000 000	3 000 000	2024
9. Construction de 5 seuils d'épandages	• Wadi guirwalé, Wadi Meri, Wadi Nimiri, Wadi Bara1, Wadi Kaouré	OSC, ADC, Groupements	75 000 000	7 500 000	2024
10. Acquisition de 1000 litres des produits phytosanitaires	• Canton	OSC, ADC, Groupements	6 000 000	600 000	2024
11. Appui aux producteurs avec 5 tonnes de semences améliorées	• Canton	OSC, ADC, Groupements	5 000 000	500 000	2024
12. Formation des 10 auxiliaires d'élevage	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2025
13. Construction de 3 officines	• Algoum, Kakalamba, Gourmaka	OSC, ADC, Groupements	9 000 000	900 000	2025
14. Construction de 2 parcs de vaccination	• Haroune, Gourmaka	OSC, ADC, Groupements	4 000 000	400 000	2025
15. Acquisition de 120 tonnes des aliments de compléments (tourteaux)	• Canton	OSC, ADC, Groupements	24 000 000	2 400 000	2025
<b>Sous total de coût</b>			<b>303 100 000</b>	<b>30 310 000</b>	

### Domaine : Environnement et gestion des ressources

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation de 2 séances de sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'environnement et la préservation des arbres	• Canton	OSC, ADC, Groupements	600 000	60 000	2022
2. Formation de 100 femmes sur la construction des foyers améliorés	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2022
3. Mise en place de 5 000 pépinières	• Tamada,	OSC, ADC, Groupements	5 000 000	500 000	2023
4. Plantation de 5 000 plants	• Canton	OSC, ADC, Groupements	5 000 000	500 000	2024
5. Création de 2 sites de mise en défens	• Nangal, Kourak	OSC, ADC, Groupements	10 000 000	1 000 000	2025
Sous total de coût			<b>21 100 000</b>	<b>1 055 000</b>	

### Domaine : Education, Jeunesse, Culture et Sport

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation de 3 séances par an de sensibilisation sur la scolarisation des enfants en particuliers les filles	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME	800 000	80 000	2022
2. Construction des 5 salles de classe	• Makalane, Kodoyone, Bara, Gourmaka, Algoum	ADC, IDEN, APE, AME	25 000 000	2 500 000	2022
3. Construction d'un C.E.G	• Gourmaka	ADC, IDEN, APE	5 000 000	500 000	2022
4. Acquisition aux établissements avec 260 tables bancs, matériels didactiques et 600 manuels scolaires	• Canton	ADC, IDEN, APE	12 200 000	1 220 000	2022
5. Création des 4 centres d'alphabétisation	• Bara 1, Ourkoul, Kakalamba, Kodoyone	ADC, IDEN, APE, AME	600 000	60 000	2023
6. Aménagement des terrains de sport	• Gourmaka	ADC, IDEN, APE	150 000	15 000	2023
7. Fonçage de forages dans les établissements	• Canton	ADC, IDEN, APE	12 000 000	1 200 000	2023
8. Affectations des enseignants titulaires	• Canton	ADC, IDEN, APE	150 000	15 000	2024
9. Octroi de microcrédits aux 60 jeunes	• Canton	ADC, IDEN, APE	30 000 000	3 000 000	2024
10. Formation professionnelle de 100 jeunes sur les petits métiers	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME	500 000	50 000	2025
11. Formation d'encadreur de sport	• Gourmaka	ADC, IDEN, APE	500 000	50 000	2025
Sous total de coût			<b>86 900 000</b>	<b>8 690 000</b>	

## Domaine : Santé, Eau et Assainissement

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction des salles d'accueil et d'observation des malades dans le centre de santé	• Gourmaka	ADC, AUE, COSAN/COGES	25 000 000	2 500 000	2022
2. Appui avec des moyens d'évacuation (ambulance, barbara) des malades	• Gourmaka	ADC, AUE, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022
3. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation aux femmes à la fréquentation de la CPN et la prévention contre les maladies	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	600 000	60 000	2022
4. Construction des 2 centres de santé	• Bara, Haroune	ADC, AUE, COSAN/COGES	50 000 000	5 000 000	2023
5. Fonçage des 8 forages	• Bara, Kourak, Nangal, Algoum, Gourassa, Kodoyone, Kadour	ADC, AUE, COSAN/COGES	24 000 000	2 400 000	2023
6. Affectation des personnels titulaires (1infirmiers et 2 sages-femmes)	• Gourmaka	ADC, AUE, COSAN/COGES	150 000	15 000	2023
7. Création d'un centre de santé	• Makalane	ADC, AUE, COSAN/COGES	300 000	30 000	2024
8. Construction d'un UPH	• Gourmaka	ADC, AUE, COSAN/COGES	15 000 000	1 500 000	2024
9. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'hygiène et autour des points d'eaux	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	600 000	60 000	2024
10. Organisation de 4 séances par an de sensibilisation sur le creusement des latrines familiales	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	1 200 000	120 000	2025
11. Construction des 100 latrines familiales	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	25 000 000	2 500 000	2025
<b>Sous total de coût</b>			<b>143 850 000</b>	<b>14 385 000</b>	

### Domaine : Action sociale et genre

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Plaidoyer aux partenaires pour la recherche des projets des résiliences aux personnes vulnérables	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES	150 000	15 000	2022
2. Appui avec des microcrédits aux 15 organisations féminines	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES	7 500 000	750 000	2022
3. Organisation de 3 séances de sensibilisation par an sur la participation des femmes aux activités de développement	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES	900 000	90 000	2023
4. Formation de 100 femmes sur la couture	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES	500 000	50 000	2024
5. Formation de 100 femmes sur la transformation des produits locaux	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES	500 000	50 000	2024
Sous total de coût			<b>9 550 000</b>	<b>955 000</b>	

### Domaine : Economie

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Aménagement des 3 pistes	• Gourassa-Bandar, • Goudé –Nangal- Omol, • Kakalamba-Makalane,	OSC, ADC, Groupements	30 000 000	3 000 000	2022
2. Appui avec des microcrédits aux 35 groupements	• Canton	OSC, ADC, Groupements	17 500 000	1 750 000	2022
3. Construction des 3 magasins	• Kakalamba, Bara, Kdouar,	OSC, ADC, Groupements	24 000 000	2 400 000	2023
4. Plaidoyer pour l'installation des 2 Antennes téléphoniques	• Haroune, Kadour	OSC, ADC, Groupements	300 000	30 000	2024
5. Vulgarisation de cultures porteuses : sésames, arachides	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2025
Sous total de coût			<b>72 300 000</b>	<b>7 230 000</b>	

### Domaine : Gouvernance, paix et sécurité

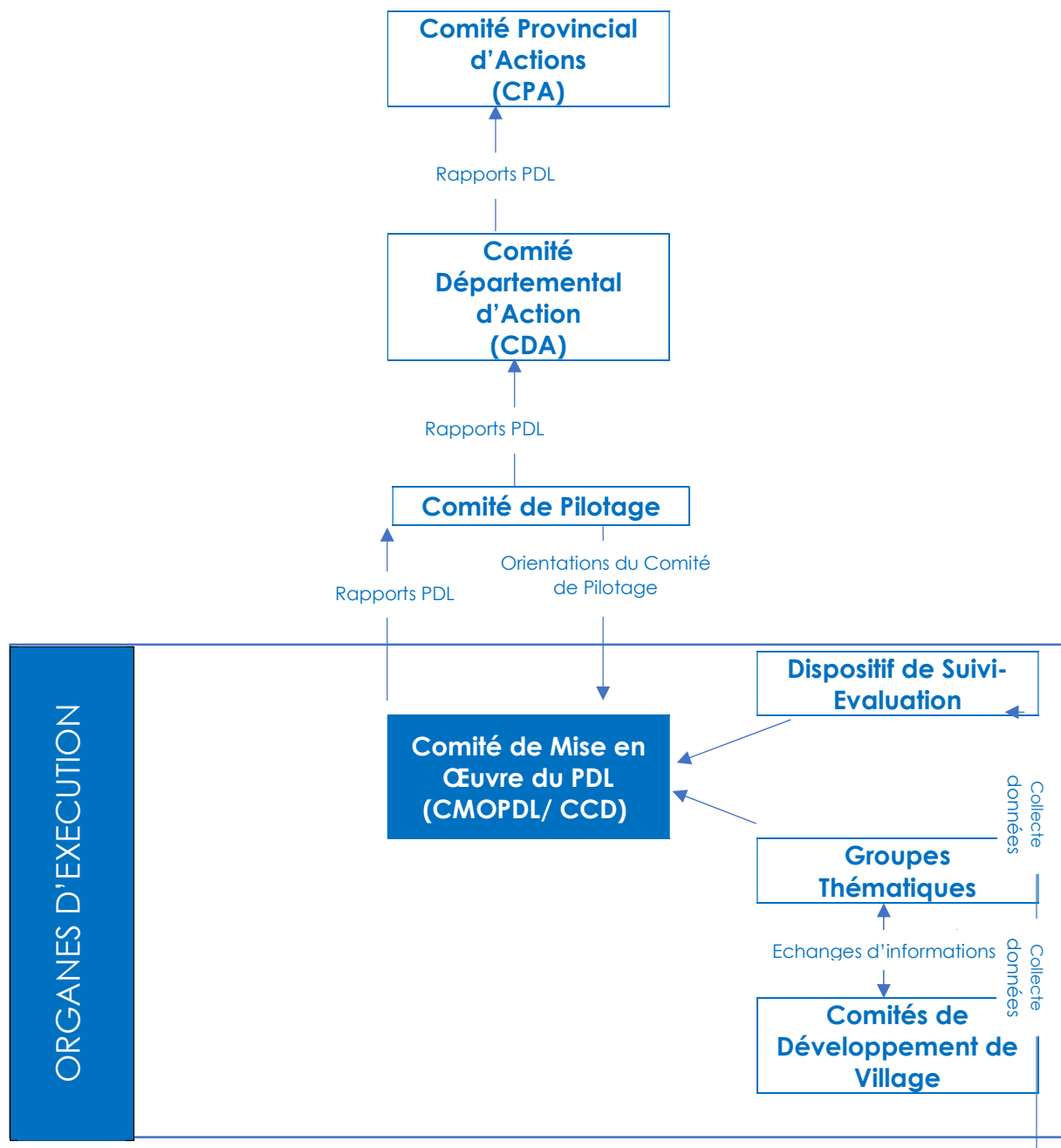
Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation sur la cohabitation pacifique	• Canton	OSC, ADC, Groupements	600 000	60 000	2022
2. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation aux éleveurs sur le respect de libération des champs	• Canton	OSC, ADC, Groupements	600 000	60 000	2023
3. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation aux éleveurs sur le respect de zones agricoles	• Canton	OSC, ADC, Groupements	600 000	60 000	2024-2025
Sous total de coût			<b>1 800 000</b>	<b>180 000</b>	

TABLEAU 13 : COUT GLOBAL DU PDL

N°	Domaine	Budget	Contribution
01	Agriculture-Elevage	303 100 000	30 310 000
02	Environnement et GRN	21 100 000	1 055 000
03	Education, Jeunesse, Culture et Sport	86 900 000	8 690 000
04	Santé Eau et Assainissement	143 850 000	14 385 000
05	Action Sociale et genre	9 550 000	955 000
06	Economie	72 300 000	7 230 000
07	Gouvernance-Paix-Sécurité	1 800 000	180 000
<b>Coût total des projets du PDL</b>		<b>638 600 000</b>	<b>62 805 000</b>

**MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL**

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d’Action (CDA) et le Comité Provincial d’Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.



## **MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS**

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

### **❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :**

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

## Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

## Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Étapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

## Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

### ❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

#### ❖ **STRATEGIE DE SUIVI**

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...)
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

#### ❖ **DIFFUSION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL**

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

## XII- PROGRAMME ANNUEL DES PROJETS

Le plan de travail annuel entre en vigueur à partir de la date de validation du PDL.

TABLEAU 14 : PLANNING DES ACTIVITÉS ANNUELLES

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsable	Calendrier de réalisation											
					J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D
<b>Domaine: Agriculture &amp; élevage</b>																
1	• Acquisition des 1 tracteurs, 50 houes, 25 semoirs	1	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
2	• Construction des 2 500 ml des cordons pierreux	2 500	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
3	• Formation en une session pour 20 personnes sur l'utilisation des produits phytosanitaires et les ITKA	1	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
4	• Construction de 2 puits maraichers et 2 motopompes	2	• Wadi Nimiri, Bara	OSC, ADC, Groupements												
5	• Organisation de 2 séances par an de sensibilisation aux éleveurs sur l'importance de la vaccination	2	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
<b>Domaine : Environnement et Gestion des ressources naturelles</b>																
6	• Organisation de 1 séance par an de sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'environnement et la préservation des arbres	1	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
7	• Formation en une session aux deux (2) femmes par villages sur la construction des foyers améliorés.	1	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
8	• Mise en place de 1250 pépinières et plantation de 1250 plants	1 250	• Tamada	OSC, ADC, Groupements												
9	• Création de 2 sites de mise en défens	2	• Bara, Kororak	OSC, ADC, Groupements												
<b>Domaine : Éducation, Jeunesse, Culture et Sport</b>																
10	• Organisation 1 séances par an de sensibilisation sur la scolarisation des enfants en particuliers les filles	1	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME												
11	• Construction des 3 salles de classe	3	• Makala, Algoum, Kodoyone	ADC, IDEN, APE, AME												
12	• Creation d'un C.E.G	1	• Gourmaka	ADC, IDEN, APE, AME												
13	• Appui aux établissements avec 65 tables bancs, matériels didactiques et 150 manuels scolaires	65, 150	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME												
14	• Aménagement de 2 terrains de sport	2	• Gourmaka, Bara	ADC, IDEN, APE, AME												
<b>Domaine : Santé, Eau et Assainissement</b>																
15	• Construction d'une salle d'accueil et d'observation des malades dans le centre de santé	1	• Gourmaka	ADC, AUE, COSAN/COGES												



## CONCLUSION

---

Ce Plan de Développement Local a été actualisé de manière participative par la population du canton, constitue une réponse à toutes les contraintes auxquelles se heurte le canton entre autres les conditions pluviométriques très fluctuantes, les maladies humaines et animales, ainsi que les ennemis des cultures qui constituent des problèmes majeurs pour le développement du canton.

Le processus d'actualisation du PDL du canton Gourmaka a été lancé officiellement par le Sous-préfet de la commune de Gourmaka en présence du Chef de canton. Elle a vu la participation active de la population, toutes les différentes couches sociales ainsi que les autres acteurs de développement intervenant dans le canton.

Les revus documentaires et l'analyses des problèmes dans les différents domaines réalisés lors de l'atelier de diagnostic participatif cantonal ont permis d'identifier les problèmes réels qui freinent le développement du canton et de formuler des propositions des projets d'avenir. A cet effet l'actualisation de ce document constitue un début de solution aux problèmes préoccupants identifiés dans le canton.

Ces projets seront mis en œuvre par les porteurs et appuyés par les ADC, ainsi que par les différentes organisations qui existent dans le canton. Cependant, l'appui technique et financier des partenaires au développement n'est pas à exclure compte tenu des ressources économiques limitées de la population du canton Gourmaka.

Durant le processus de révision, nous avons noté une réelle volonté et engagement de la population du canton à travers la présence massive des hommes, des femmes, les jeunes, les veilles, les représentants des organisations cantonales aux différents ateliers de concertations villageoises ou inter villageoises. Ainsi la mise en œuvre du PDL exige l'implication active de tous les ressortissants du canton pour la réalisation des projets retenus.

# ANNEXES

---



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE LACEMENT DU PROCESSUS D'ACTUALISATION DU PDL

L'an deux mille-vingt-un et le huit juin a eu lieu une assemblée générale cantonal au village **Gourmaka**, canton **Gourmaka**, commune de Gourmaka, département de Dar Alfawaki, province du Wadi Fira, regroupant le gestionnaire de la commune, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations, les personnes ressources. Ont pris part à cette assise **110** personnes dont **30** femmes. Cette assemblée générale cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ Information et sensibilisation sur le processus d'actualisation du PDL ;
- ✓ Evaluation de l'ancien PDL ;
- ✓ Structuration de l'ADC ;
- ✓ Identification et mise en place des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL
- ✓ Constitution des grappes des villages et fixation des dates des assemblées générales des grappes des villages.

D'abord le chef de canton gestionnaire de la commune a dans son mot introductif exprimer sa reconnaissance aux participants pour leur présence massive à l'assemblée générale cantonale de lancement de processus d'actualisation du PDL.

Ensuit le chef d'antenne représentant le coordinateur du BCI a fait un brève rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donné une définition claire d'un plan de développement local. Puis le chef de canton gestionnaire de la commune dans son mot d'ouverture, a tout d'abord félicité le **BCI et le programme sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN 11<sup>ème</sup> FED)** pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter que le processus d'actualisation du PDL abouti à un bon plan de développement qui prend en compte les besoins et priorités de la population. Au cours de cet assis, deux animateurs locaux sont identifiés.

### Liste des animateurs locaux

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Ahmat Mahamat Adam	Gourmaka	95 81 64 58

02	Sabir Adam Ishakh	Gourmaka	93 30 34 84
----	-------------------	----------	-------------

Ensuite, un comité de rédaction composé de quatre (4) personnes dont une femme a été mis sur pied :

**Tableau : liste du comité de rédaction**

N°	Noms et prénoms	Fonctions	Villages	Contacts
01	Yakhoub Mahamat Hissein	Président	Gourmaka	66765150
02	Hayat Mht Issakh	Rapporteuse	Gourmaka	95623865
03	Yaya Ibrahim	Rapporteur	Bara1	66440861
04	Abdoulaye Adam Ali	Rapporteur	Algoum	66300675

Les points abordé ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tous les participants présents à l'assemblée générale cantonale. Le canton est subdivisé en deux (2) groupes des villages. Il s'agit : groupe des villages Gourmaka et Bara 1. Commencée à 08h 15 l'assemblée a pris fin à 16 h 35mn

Fait à Gourmaka, le 08/06/2021

L'Assemblée Générale

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE STRUCTURATION DE L'ADC**

L'an deux mille-vingt-un et le huit juin, s'est tenu au village Gourmaka, canton Gourmaka, Sous-préfecture de Amzoer rural, département de Daral Fawaki, une Assemblée Générale constitutive. L'AG a regroupée, le Secrétaire Général du département, toutes les communautés dont le représentant du chef de canton, les chefs des villages, les représentants des associations villageoises, les khalifats, les imams, les agents des services de l'Etat membre du CDA du Département de Dar Alfawaki et l'équipe du projet PASAP/BCI ont participé à l'AG pour l'actualisation du plan de développement local du dit canton. Ont pris part à l'Assemblée Générale, 110 personnes dont 80 hommes et 30 femmes.

L'objet de l'Assemblée Générale est :

- **Structuration du bureau exécutif de l'association de développement du canton (ADC).**

Après la lecture des critères des choix des membres du bureau par le modérateur, un large débat et une auto-évaluation des activités de l'ancien bureau qui est composé de treize membres a été fait. Les participants à l'unanimité ont remanié le bureau exécutif. Le nombre des membres reste le même mais, il a eu des changements au sein du bureau et se compose comme suit :

**Tableau de liste des membres du bureau de l'ADC du canton Gourmaka**

N°	Noms et prénoms	Fonction	Village	N° contact
1	Youssouf Mahamat Yakhoub	Président	Kodoyone	92528114
2	Adoum Abdallah Haroun	Vice-président	Gourmaka	93587181
3	Issakha Ibrahim Daoud	Secrétaire général	Algoume	65706350
4	Ahmat Mahamat Hissein	Secrétaire général adjoint	Kadour	66846444
5	Halimé Issa Zakaria	Trésorière générale	Gourmaka	92797535
6	Abdallah Haroun Abdelkérim	Trésorier général adjoint	Bara 2	99086299
7	Khadidja Ismail Abdoulaye	Commissaire aux comptes	Gourmaka	95518531
8	Yaya Ishakh Yakhoub	Commissaire aux comptes adjoint	Gourmaka	95713149
9	Fouda Mahamoud Abdelkérim	Chargé des matériels	Gourmaka	93849241
10	Younouss Ibet Mahamat	Chargé des matériels adjoint	Ourkoul	65171670
11	Fatimé Adoum Sine	1 <sup>er</sup> conseiller	Kourak	60635024
12	Mahamat Hissein Zakaria	2eme conseiller	Gourassa	

13	Makine Hissein Ismail	3eme conseillère	Nangal	66138881
----	-----------------------	------------------	--------	----------

Commencé à 09h 15mn, l'Assemblée Générale a pris fin à 15 h 20 mn

Fait à Gourmaka, le 08/06/2021

## L'ASSEMBLEE GENERALE

### **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE DIGNOSTIC PARTICIPATIVE CANTONAL (DPC)**

L'an deux mille vingt un et le vingt-neuf juin a eu lieu une assemblée générale cantonal au village **Gourmaka**, canton **Gourmaka**, commune de Gourmaka, département de Dar Alfawaki, province du Wadi Fira, L'objet de cet atelier est de présenté la synthèse des problèmes identifiés lors des analyses des problèmes majeurs du territoire dans les groupes des villages et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents **105** personnes dont **34** femmes

L'atelier a commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative cantonal (DPC) par le modérateur, suivi de la présentation des participants en présence du chef de canton, des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de l'atelier sont :

- Présentation des synthèses des analyses des problèmes identifiés dans les groupes des villages ;
- Le choix du membre des commissions thématiques ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;

Après la présentation des participants suivis de l'adoption de programme de l'atelier, les synthèses des analyses des problèmes dans les groupes des villages ont été présentés par domaine en prenant en compte les aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse des problèmes, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts et envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. L'environnement et la gestion des ressources naturelles(GRN)
3. L'économie
4. Santé, eau et assainissement
5. L'éducation, culture, jeunesse et sport
6. Affaire social et genre
7. Gouvernance, paix et sécurité

Les participants ce sont reconstitués en sept (7) commissions thématiques pour orienter et reformuler les axes prioritaires de développement du canton.

Commencée à 09h 00 mn l'atelier a pris fin 16h 25 mn

Assemblée Générale

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DES PRIORISATIONS DES PROJETS**

L'an deux mille vingt un et le six juillet, a eu lieu une assemblée générale cantonal des priorisations des projets au village **Gourmaka**, canton **Gourmaka**, commune de Gourmaka, département de Dar Alfawaki, province du Wadi Fira,

L'objet de cet atelier est de priorisés les projets issu des discussions tenus lors de l'AG de diagnostic participatives cantonal (DPC). Etaient présents **112** personnes dont **68** hommes et **44** femmes.

L'atelier a commencé par la présentation du programme de l'atelier des priorisations des projets par le modérateur, suivi de la présentation des participants en présence de du chef de canton, des chefs des services techniques déconcentrés de l'état membre de CDA, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de cet atelier sont :

- Elaboration des listes des projets priorisation ;
- Identification des porteurs des projets ;

Après la présentation des participants suivis de l'adoption de programme de l'atelier, les facilitateurs (l'équipe du projet) ont présentés les projets identifiés et discutés lors de l'atelier de diagnostic participatif par domaine. Il s'agit de : agriculture/élevage, environnement et gestion des ressources naturelles, économie, Santé-eau et assainissement, éducation-culture-jeunesse et sport, affaire social et genre, Gouvernance-paix et sécurité.

Des amendements ont été apportés par les populations, les services techniques présents membre de CDA et les autres participants.

Commencée à 08h 50 mn l'atelier a pris fin 15h 55 mn

Fait à Gourmaka, le 06/07/ 2021

Assemblée Générale

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CANTONALE DE VALIDATION DE PDL DU CANTON GOURMAKA.**

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept mars, s'est tenu une assemblée générale cantonale de validation de PDL à **Gourmaka**, canton Gourmaka, sous-préfecture de Gourmaka, département de Dar Alfawaki, province de Wadi Fira.

L'objectif de cet atelier est d'amender, d'harmoniser et de valider les projets issus du PDL au niveau cantonal avec la participation de la population du canton.

Ont pris part à cet atelier les membres du bureau exécutif de l'ADC, les animateurs locaux, les membres du comité de rédaction, les différents chefs des villages ou leurs représentants et l'équipe du projet PASAP.

Une présentation du programme de l'atelier est faite aux participants.

Il s'agit de :

- Présentation des projets issus du PDL retenus lors de l'atelier de priorisation ;
- Vérification des infrastructures éducatives, sanitaires, hydriques et économiques du canton ;
- Vérification de nom des villages du canton ;
- Le nombre des marchés hebdomadaires du canton ;
- Sensibilisation sur la mobilisation de ressources de l'ADC ;
- Sensibilisation sur le processus de validation au niveau du CDA ;
- Sensibilisation sur la participation des femmes.

Après la lecture du programme, le modérateur a commencé par la présentation des projets par domaine ; les amendements et l'harmonisation des projets retenus se font au fur et à mesure de la présentation.

- Domaine agriculture-élevage :
  - Appui aux producteurs avec 3 tracteurs, 200 houes et 100 semoirs.
  - Construction des 3 puits maraichers à : Nangal, Kodoyone et Kourak.
  - Surcreusement des 4 mares à : Fongo, Merakone, Gourassa et Seraf-Hassan.
- . Domaine environnement et gestion des ressources naturelles
  - Organisation de deux séances de sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'environnement et la préservation des arbres.
  - Formation des 100 femmes sur la construction des foyers améliorés.
  - Création des deux sites de mise en défens à : Nangal et Kourak.
- Domaine éducation, jeunesse, culture et sport
  - Construction des 10 salles de classe à : Makalane, Kodoyone, Bara, Gourmaka et Algoum.
  - Construction d'un CEG à : Gourmaka.
  - Fonçage des forages dans les établissements à : Kadour et Ourkoul1.
  - Formation à 120 jeunes sur les petits métiers.
  - Affectation d'un professeur du sport à : Gourmaka.
- Domaine action sociale et genre

- Organisation des 3 séances de sensibilisation par an sur la participation des femmes aux activités de développement.
- Formation des 100 femmes sur la couture.
- Formation aux 100 sur la transformation des produits locaux.
- Domaine Santé, eau, assainissement
  - Organisation de deux séances par an de sensibilisation aux femmes à la fréquentation de la CPN et la prévention contre les maladies.
  - Organisation de deux séances par an de sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'hygiène autour des points d'eau.
- Domaine gouvernance, paix et sécurité.
  - Organisation de deux séances par an de sensibilisation sur la cohabitation pacifique.
  - Organisation de deux séances par an de sensibilisation aux éleveurs sur le respect de zones agricoles.

Ainsi fini l'harmonisation et l'amendement des projets, l'équipe a procédé à l'historique du canton et il ressort que deux chefs de canton se sont succédé. Il s'agit de Adoum Yakhoub et Ahmat Adam Yakhoub.

L'équipe a présenté la liste des trente-deux villages collectés lors de différentes assemblées générales, quelques corrections des noms sont faites. S'agissant de 13 quartiers de Gourmaka à savoir : Kouchaguine, Bardé, Gazal, Goudé, SimSim, Djadid, Rimele1 et 2, Djizimer1 et 2, Balarama, Mougourfing, et Goundourti toutes leurs données seront compilées pour former un seul village Gourmaka.

Fini ce travail l'équipe a procédé à la vérification des infrastructures éducatives du canton. Le canton Gourmaka dispose des 3 écoles publiques et onze écoles communautaires.

En ce concerne les infrastructures sanitaires le canton Gourmaka dispose un seul centre de santé publique et deux centres de santé communautaires. Il y a un seul magasin.

S'agissant des ONG intervenants dans le canton Gourmaka de 2018 jusqu'à nos jours, on dénombre quatre ONG avec de domaines d'intervention bien différents à savoir : CARE, APRODIF, PAM et BCI dans le cadre du projet PASAP.

Le canton Gourmaka compte deux marchés hebdomadaires ; Gourmaka – mercredi et Bara1 –vendredi.

Une sensibilisation a été faite aux participants sur la mobilisation de la caisse de l'ADC. Puisqu'il ressort de cette sensibilisation que les villages ne contribuent pas.

Avant la clôture de l'atelier, l'équipe a livré comme information aux participants du lancement des activités des partenaires du programme SAN ainsi leurs domaines d'intervention dans la province du Wadi Fira. Il s'agit de l'ONG ATPDI basée sur la sensibilisation de l'hygiène et l'assainissement dans les villages et la sécurité alimentaire, le groupe MOD basé sur la réalisation des PMH, UPH et AEP.

Commencé à 12h 00 mn, l'atelier a pris fin à 15h 45 mn.

Fait à Gourmaka, le 17/03/2022.

L'Assemblée Générale.

**LISTE DES MEMBRES DES COMMISSIONS THEMATIQUES DU CANTON GOURMAKA****Domaine : Agriculture et Elevage**

N°	NOMS ET PRENOMS	VILLAGES	Contact
01	YAHYA IBRAHIM	BARA 1	66340861
02	ALI ABDALLAH	KAKALAMBA	60444907
03	ISSAKHA ALI IDRIS	KORORAK	62612442
04	FATIME ADAM SININE	KORORAK	

**Domaine : Education Jeunesse Culture et Sport**

N°	NOMS ET PRENOMS	VILLAGES	Contact
01	YAKHOUB MAHAMAT	RIMELE	66765150
02	ABDOULAYE ADAM ALI	ALGOUM	66300675
03	AHMAT ABDELSALAM	BARDE	99094142
04	KHADIDJE KHALIL	DJADID	

**Domaine : Santé Hygiène Eau et Assainissement**

N°	NOMS ET PRENOMS	VILLAGES	Contact
01	MAHAMAT ALI ABDARHAMAN	BARA 2	65182527
02	YAKHOUB ISSA	MAKOLA	63790407
03	ISSAKH BRAHIM	GOURGOUK	65706350
04	HALIME HISSEIN ABDELRAZIKH	BARA 2	

**Domaine : Economie**

N°	NOMS ET PRENOMS	VILLAGES	Contact
01	MAHMOUD MAHAMAT	BALAMARA	92958525
02	HISSEIN IDRIS	SIMSIM	95288147
03	HISSEIN IBRAHIM	BARDE	90248441
04	MARIAM HASSAN ADAM	KADOUR	

**Domaine : Environnement et GRN**

N°	NOMS ET PRENOMS	VILLAGES	Contact
01	MAHMOUD MAHAMAT ISSAKH	BARA 1	60290257
02	YAKHOUB YAHYA HISSEIN	SARAF ASSAD	
03	BABIKIR YAKHOUB	GOUROUSSA	60262950
04	FATIME MAHAMAT YAHYA	SIMSIM	

**Domaine : Action Sociale et Genre**

N°	NOMS ET PRENOMS	VILLAGES	Contact
----	-----------------	----------	---------

01	KHADIDJE ISMAIL ABDALLAH	SIMSIM	
02	DAOUD IBRAHIM KHALIL	KADOUR	62316451
03	YOUNOUS IBET	OURKOUL	65171670
04	AHMAT BAHRADINE ABDARHAMAN	KODOYAN 2	

### Domaine : Gouvernance Paix et Sécurité

N°	NOMS ET PRENOMS	VILLAGES	Contact
01	ABDALLAH HAROUN	BARA 2	99086299
02	ABAKAR MAHAMAT HASSAN	MOUGOURFIYINE	91784969
03	MAHAMAT ISSAKHA	OURKOUL	65258488
04	AMINE ISSAKH HISSEIN	ALGOUM	

### Tableau : Organisations de base

N°	Villages	Nom de l'organisation	Date de création	Type de l'organisation			Reconnu		Domaine d'activité
				Hommes	Femmes	Mix	oui	non	
01	Khazal	Nedira	10/07/2011		x		x		agriculture
02	Bara 1	Wadi Bara	2018			x	x		agropastoral
		Wadi Eregné	2018			x	x		Agriculture/commerce
03	Gourassa	Salama	2016			x	x		Agriculture
04		Sabrine	2015			x		x	Agriculture
05	Kodoyone	Dawal Chamische	2017			x	x		Agriculture/AGR
06		Gourasi	2018			x	x		Agriculture
07		Wadi Moura	2015		X			x	Agriculture
09		Wihida	2017			x		x	Agriculture
10	Rimele	Nabila	2016			x		x	Agriculture
11		Facolosse	2017			x		x	Agriculture
12		Aboubakar	2018			x		x	Agriculture
13	Mougourfin g	Mougourfing	2005			x	x		Agriculture
14		Tadamoune	1999			x	x		Agriculture
15	Ourkoul 2	Ourkoul	2012			x		x	Agriculture
16		Loukoun	2016			x	x		Agriculture
17		Soukhar	2017			x		x	Agriculture
19	Kouchan	Kouchan	2017			x	x		Agriculture
20		Wadi Sissi	2017			x	x		Agriculture
21	Bara 2	Doul Alfakhara	2017			x	x		Agriculture
22	Goudé	Douroume	2018			x		x	Agriculture
23	Sim Sim	Sim Sim telmin	2013			x	x		Agriculture
24	Djzimere 1	Gourmaka	2012			x	x		Agriculture
25	Algoum	Takamoule	2017			x	x		Agriculture
26		Wadi Kaouré	2017			x	x		Agriculture
27		Darassalam	2014		X		x		AGR
28		Algoum-Algoum	2021		X		x		AGR
29		Alhoudjoum	2021		X		x		AGR



30		Djiguila	2021		X		x		AGR
31		Wadi Fira	2019			x		x	AGR
32	Kodour	Nadjma	2017			x	x		Agriculture
33		Zahara	2017			x	x		Agriculture
34		Dorgane	2018			x	x		Agriculture
35		Kawoune	2019			x		x	Agriculture
36		Wadi Meri	2020			x		x	Agriculture
37		Dokote	2020			x		x	Agriculture
38		Balamara	Amiria	2015		X		x	
39	Gouroum		2014		X		x		Agriculture
40	Daral bayda		2018			x	x		Agriculture
41	Djizimere 2	Dalloul	2018		X			x	Agriculture
42		Djizimere 2	1998			x		x	Agriculture